



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 248

ISSN: 1205-9161

ISBN: 0-662-79742-6

Document de recherche

**Direction des études analytiques
documents de recherche**

Le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables depuis 20 ans

par René Morissette et Garnett Picot

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24- F, immeuble R.- H.- Coats, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Le travail peu rémunéré et les familles économiquement vulnérables depuis 20 ans

par René Morissette et Garnett Picot

11F0019 n° 248
ISSN : 1205-9161
ISBN : 0-662-79742-6

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.H. Coats, Ottawa, ON K1A 0T6
Statistique Canada

Comment obtenir d'autres renseignements:

Service national de renseignements: 1 800 263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Avril 2005

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté » de, s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, de l'issue, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forum et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable de Services d'octroi de licences, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

I.	Introduction.....	5
II.	Contexte : salaires de 1981 à 2004	7
III.	Travail peu rémunéré et travail précaire depuis 20 ans.....	9
	III.1 Fréquence du travail peu rémunéré, 1981-2004.....	9
	III.2 Caractéristiques des emplois peu rémunérés, 1981-2004	11
	III.3 Risque de perte d'emploi chez les travailleurs peu rémunérés	12
	III.4 Emploi temporaire.....	12
	III.5 Travailleurs échappant à des conditions de faible rémunération	13
	III.6 Résumé.....	14
IV.	Travailleurs peu rémunérés vivant dans des familles à faible revenu.....	15
V.	Deux groupes de plus en plus vulnérables : immigrants récents et gens moins scolarisés..	17
VI.	Conclusion	19
	Bibliographie.....	40

Résumé

Nous examinons l'évolution du travail faiblement rémunéré et la situation des familles économiquement vulnérables au Canada au cours des deux dernières décennies. Malgré la croissance importante du niveau de scolarité des travailleurs et de leur niveau d'expérience, la proportion d'emplois payant moins de 10,00 \$ l'heure est demeurée relativement stable depuis le début des années 1980. Toutefois, le taux de syndicalisation dans les emplois peu rémunérés a baissé, particulièrement chez les hommes. Le risque de perdre son emploi a peu changé mais la proportion de travailleurs nouvellement embauchés détenant des emplois temporaires a augmenté de façon substantielle, mettant ainsi en lumière des changements importants dans la relation employeur-employé. Malgré la croissance de leur niveau de scolarité, la plupart des bas salariés (sauf les femmes âgées de 25 à 29 ans) n'ont pas vu leurs chances d'échapper à des conditions de faible rémunération s'améliorer entre les années 1980 et les années 1990.

De tous les employés travaillant à temps plein, 5 % étaient faiblement rémunérés *et* vivaient dans des familles à faible revenu en 1980 et 2000. En 2000, les individus sans diplômes d'études secondaires, les immigrants récents, les personnes vivant hors famille, les mères de famille monoparentale et les personnes seules représentaient 71% de toute la main-d'œuvre à plein temps occupant des emplois peu rémunérés *et* vivant dans des familles à faible revenu, mais ne représentaient que 37 % de la masse des travailleurs à plein temps. Bien que les membres de ces cinq groupes représentent la majorité des travailleurs peu rémunérés vivant dans des familles à faible revenu, deux de ces groupes ont vu leur situation économique se dégrader de façon significative : les couples peu scolarisés et les immigrants récents.

Mots-clés: Travail précaire; Faible rémunération; Faible revenu; Emplois atypiques.

I. Introduction

Le travail rémunéré est à la fois la principale activité de la plupart des gens au cours de leur vie et leur principale source de revenu. On ne s'étonnera donc pas que les questions de travail et de salaire soient un sempiternel sujet d'inquiétude. Nous aborderons deux grands thèmes : 1) les tendances macroéconomiques (à l'échelle de l'économie) du salaire médian, de la stabilité de l'emploi, de la production économique d'emplois peu rémunérés et de la capacité des travailleurs à s'affranchir de conditions de faible rémunération; 2) l'interaction de ces tendances et du bien-être des familles selon la double mesure des taux de faible rémunération et des gains familiaux. Nous récapitulerons les conclusions de divers documents de recherche¹ qui ont récemment émané de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail de Statistique Canada.

Dans ses principaux axes thématiques, l'emploi évolue au fil des ans au gré des conditions économiques. Dans les années 1980, le thème privilégié a sans doute été celui de la « classe moyenne des travailleurs en voie de disparition ». L'idée était que l'emploi délaissait l'industrie secondaire pour l'industrie tertiaire et que, joint à l'évolution technologique et à la demande croissante qui s'ensuit de main-d'œuvre hautement qualifiée (et donc à la demande décroissante de travailleurs moins spécialisés), ce facteur faisait que des emplois se créaient surtout au bas et au haut de l'échelle des salaires, d'où une moindre création d'emplois commandant une rémunération moyenne (Danziger et Gottschalk, 1993; Beach et Slotsve, 1996). Le revenu du travail est en réalité devenu d'une répartition plus inégale au cours de la décennie 1980 dans des pays comme le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni. Cette tendance devait se maintenir dans la décennie 1990.

Pendant le plus gros de cette décennie, on s'est surtout inquiété du « travail en voie de disparition » (Rifkin, 1995) et de la grande déstabilisation perçue de l'emploi par rapport à la situation des décennies passées. Ces préoccupations étaient largement colorées par la noire récession du début des années 1990 et ses séquelles. Le plus souvent, le marché du travail fonctionnait comme il le fait en période de récession ou de très faible croissance économique (Picot et Heisz, 2000). Il s'est par ailleurs opéré une évolution fondamentale des pratiques d'embauchage des entreprises. C'est de ce phénomène toujours présent qu'il sera question dans notre exposé.

Si nous devons dégager un thème qui rend compte des données de toutes les études que nous passons ici en revue, c'est sans doute celui de la « stabilité dans le changement », du moins dans la première partie de notre exposé. Que nous évoquions le « changement » n'a rien d'étonnant. Nombreuses ont été les tensions économiques qui ont influé sur la stabilité de l'emploi, les niveaux salariaux, le nombre d'emplois mal et bien rémunérés et le bien-être économique des travailleurs en situation de faible rémunération. Le plus important, c'est que, malgré les lenteurs de la croissance économique du début des décennies 1980 et 1990, les conditions macroéconomiques se sont nettement améliorées depuis 20 ans. De 1981 à 2003, le PIB par habitant s'est élevé de 43 %. De plus, le capital humain des travailleurs s'est considérablement enrichi, plus particulièrement dans la population féminine. La proportion de travailleuses

1. Voir Morissette (2004), Chung (2004), Morissette et Johnson (2004, 2005), Morissette et Zhang (2005) et Morissette, Schellenberg et Johnson (2005).

titulaires d'un grade universitaire a doublé, passant de 10 % en 1981 à 22 % en 2003². Les valeurs correspondantes de début et de fin de période chez les hommes ont été de 13 % et 19 %. Les travailleurs ont aussi gagné en expérience et leur âge moyen a monté de 34,3 à 37,8 ans pendant la même période. Il reste que les salaires ont été remarquablement stables malgré cette grande croissance de la production et du capital humain chez les travailleurs.

Il n'y a pas que les tendances macroéconomiques, puisque d'autres facteurs sont générateurs de changement. Les déplacements de l'emploi de l'industrie secondaire vers l'industrie tertiaire sont depuis longtemps liés à un mouvement vers les faibles rémunérations. Plus récemment encore, on s'est inquiété des pertes possibles d'emplois très bien rémunérés dans le secteur tertiaire (dans les services informatiques, par exemple) par suite de la délocalisation au profit de pays comme l'Inde, la Chine et les pays d'Europe orientale. On considère souvent que l'évolution technologique augmente la demande relative de main-d'œuvre hautement qualifiée (Katz et Murphy, 1992) dans les emplois rémunérateurs, ce qui se trouve à diminuer la demande relative de travailleurs peu spécialisés et peut-être donc la proportion d'emplois peu rémunérés.

La croissance du commerce international pourrait aussi avoir influé sur la répartition industrielle de l'emploi, ainsi que sur la concurrence à laquelle se heurtent les entreprises et, par conséquent, sur les salaires que celles-ci sont en mesure d'offrir. Devant l'intensification de la concurrence, les entreprises ont de plus en plus recouru au travail « précaire », particulièrement pour les nouveaux travailleurs qu'elles embauchent, d'où une multiplication des emplois temporaires. Comme les emplois syndicalisés et les postes dans les grandes entreprises commandent des salaires supérieurs, la diminution des taux de syndicalisation depuis 20 ans (Akyeampong, 2004) et de la proportion des emplois dans la grande entreprise pourrait avoir eu elle aussi une incidence sur les taux salariaux³.

Nous nous intéresserons aux questions suivantes. À la section II, nous mettrons le travail peu rémunéré en perspective en nous attachant à l'évolution salariale au Canada de 1981 à 2004. Nous découvrirons ainsi que, dans l'ensemble de la main-d'œuvre, le salaire médian n'a guère évolué au cours de cette période, bien que les salaires versés aux travailleurs nouvellement embauchés aient largement baissé. À la section III, nous regarderons le travail peu rémunéré et le travail précaire dans les deux dernières décennies. Là encore, nous verrons que la proportion des emplois peu rémunérés n'a guère varié depuis le début des années 1980. Nous tâcherons alors de déterminer si les caractéristiques de ces emplois (salaire moyen et taux de syndicalisation, de participation à un régime de retraite et de licenciement) ont évolué au fil des ans. Nous analyserons l'évolution du travail temporaire depuis la fin des années 1980. Nous mettrons en évidence le fait que les emplois temporaires se soient bien plus multipliés en valeur absolue chez les travailleurs nouvellement embauchés que dans l'ensemble de la main-d'œuvre. Nous examinerons également si les chances des travailleurs d'échapper à des conditions de faible rémunération se sont accrues dans les années 1980 et 1990. Une fois de plus, notre constat sera celui d'une absence relative de variation.

2. Ces chiffres visent les travailleurs rémunérés de 17 à 64 ans dans leur emploi principal en mai. Ils sont tirés de l'Enquête sur les antécédents de travail de 1981 et de l'Enquête sur la population active de 2003.

3. La proportion des emplois dans les entreprises de 500 salariés et plus est tombée de 51 % en 1983 à 42 % en 2001. Voir Kanagarajah (2005).

À la rigueur, la préoccupation principale ne concerne pas le nombre de travailleurs faiblement rémunérés, mais plutôt la mesure dans laquelle les emplois faiblement rémunérés entraînent une perte économique pour les travailleurs. Appartenant souvent à des ménages à deux soutiens de famille, les travailleurs peu rémunérés ne sont pas toujours dans la gêne. Pour la politique sociale et économique, une grande question est de savoir dans quelle mesure ces travailleurs souffrent de faiblesse du revenu. Nous traiterons de cette question à la section 4 pour montrer que, dans la main-d'œuvre peu rémunérée, la fréquence de la faiblesse du revenu n'a guère évolué depuis 20 ans. Le taux de faible revenu se situe en effet à 30 % environ tant en 1980 qu'en 2000. Dans l'ensemble, une proportion approximative de 5 % des travailleurs à plein temps sont peu rémunérés et appartiennent à des familles à faible revenu. Nous ferons cependant remarquer que cette stabilité de la proportion de ces travailleurs nous dissimule deux tendances qui se compensent. D'une part, la proportion d'unités familiales où il ne peut y avoir de second soutien de famille (c.-à-d. familles monoparentales et personnes seules) s'est accrue depuis 20 ans, ce qui tend à rendre plus fréquentes les conditions de faible revenu chez les travailleurs peu rémunérés. D'autre part, la proportion de ménages à deux soutiens de famille a beaucoup augmenté. Nous examinerons l'incidence de l'évolution de la structure familiale sur la fréquence de la faiblesse du revenu chez les travailleurs peu rémunérés.

Nous indiquerons également que les gens sans diplôme d'études secondaires, les immigrants récents, les personnes seules, les mères de famille monoparentale et les personnes occupant seules un logement formaient une franche proportion de 71 % de toute la main-d'œuvre à plein temps occupant des emplois peu rémunérés et vivant dans des familles à faible revenu, mais ne représentaient que 37 % de la masse des travailleurs à plein temps en l'an 2000. Les membres de ces cinq catégories constituent une majorité, mais deux d'entre elles méritent toute notre attention, puisque leur situation économique s'est nettement détériorée. Il s'agit des couples peu scolarisés et des immigrants récents. À la section V, nous décrirons le recul de ces groupes sur le marché du travail canadien. Notre conclusion suivra.

II. Contexte : salaires de 1981 à 2004

Ainsi que nous l'avons mentionné, il y a eu dans les deux dernières décennies de nombreux changements susceptibles d'influer sur le comportement des entreprises et, par là, sur les niveaux salariaux et la stabilité de l'emploi au Canada : croissance du commerce international, mouvement de délocalisation qui s'amplifie, évolution technologique axée sur l'informatique, déplacement du travail hors de l'industrie secondaire, décroissance des taux de syndicalisation et de la part de l'emploi global que détiennent les grandes entreprises. Il faut ajouter que le capital humain des travailleurs s'est nettement enrichi pendant cette période. Malgré tous ces éléments d'évolution, le salaire horaire s'est révélé remarquablement stable. Chez les salariés de 17 à 64 ans, le salaire horaire médian (en dollars de 2001) n'a guère varié de 1981 à 2004, restant à 15 \$ environ (tableau 1)⁴.

Précisons cependant que les salaires n'ont pas évolué au même rythme dans l'emploi à plein temps et l'emploi à temps partiel. Dans le premier cas, le salaire horaire médian s'est élevé

4. Dans la présente étude, les salaires sont exprimés en dollars constants à l'aide de l'indice des prix à la consommation.

d'environ 5 % et, dans le second, il a décliné de 15 % (tableau 2)⁵. Cette divergence s'explique en partie par le recul salarial de la main-d'œuvre à temps partiel de moins de 25 ans. On notera en effet que a) les salaires médians respectifs de la main-d'œuvre à plein temps et à temps partiel de 25 à 64 ans ont progressé à peu près à la même cadence de 1981 à 2004 et que b) le salaire *moyen* des travailleurs à temps partiel de la même tranche d'âge a bien moins diminué que dans la tranche d'âge de 17 à 64 ans.

L'analyse de l'évolution salariale de la masse des emplois (comme aux tableaux 1 et 2) risque d'induire en erreur, car les entreprises ont tendance à faire leurs adaptations de salaires et d'autres caractéristiques de l'emploi « à la marge », c'est-à-dire en intervenant auprès des travailleurs nouvellement embauchés plutôt qu'auprès des travailleurs ayant plus d'ancienneté, le but étant peut-être de maintenir la productivité et le moral du personnel clé de l'entreprise. S'il n'a guère évolué dans l'ensemble depuis 20 ans, le salaire médian a toutefois décliné chez les travailleurs nouvellement embauchés. Morissette et Johnson (2005) ont constaté une baisse de 13 % de 1981 à 2004 du salaire horaire médian des travailleurs de sexe masculin âgés de 25 à 64 ans et jouissant de deux ans d'ancienneté ou moins. Dans le groupe correspondant de travailleuses, ce même salaire a diminué de 2 % et, chez les travailleurs de plus de deux ans d'ancienneté, les salaires des hommes et des femmes se sont respectivement élevés de 4 % et 14 %.

À l'exception des femmes de 25 à 34 ans, les travailleurs nouvellement embauchés des deux sexes ont subi un recul salarial par rapport aux autres travailleurs de toutes les tranches d'âge (tableau 3). Ainsi, le salaire médian des hommes et des femmes nouvellement embauchés de 45 à 64 ans a été en décroissance ou en stagnation de 1981 à 2004. Chez les travailleurs des deux sexes ayant plus d'ancienneté, il y a eu une hausse salariale se situant dans la zone 14 % à 22 %. Il faut aussi dire que le recul salarial de la main-d'œuvre nouvellement embauchée ne s'est pas produit dans une seule industrie. Les hommes nouvellement embauchés dans l'industrie secondaire ont vu leur salaire médian diminuer de 19 % dans la même période, ce qui est à comparer à une baisse de 11 % dans les industries primaire et tertiaire.

On ne doit pas voir un simple effet de composition dans le phénomène de la décroissance des salaires relatifs des travailleurs nouvellement embauchés. Morissette et Johnson (2005) nous indiquent que, une fois prises en compte les variations d'âge, de scolarisation, de syndicalisation, d'emploi à temps partiel, d'industrie et de profession, des proportions approximatives de 80 % et 50 % du recul salarial observé demeurent inexplicables dans le cas des hommes et des femmes nouvellement embauchés⁶. Comme le font observer ces auteurs (2005 : 23), ce pas en arrière risque d'avoir des conséquences importantes sur la main-d'œuvre du pays : «à moins d'un redressement de la courbe salaire-ancienneté, ce pourrait être l'indice d'un changement des offres

5. Chez les gens de 17 à 64 ans travaillant à plein temps et à temps partiel, le salaire *moyen* a respectivement augmenté de 6 % et diminué de 14 % de 1981 à 2004.

6. Qui plus est, la diminution des salaires relatifs dans la main-d'œuvre nouvellement embauchée ne paraît pas liée à une plus grande accession au marché du travail de travailleurs qui seraient d'une faible qualité (non observée) à la fin des années 1990 qu'au début des années 1980. C'est que a) les salaires relatifs des travailleurs nouvellement embauchés ont décliné de 1981 à 1998 et que b) le taux d'emploi des hommes de 25 à 54 ans n'était pas plus élevé en 1998 qu'en 1981.

salariales des entreprises pouvant mener à une future perte d'importance relative des emplois bien rémunérés » avec des répercussions évidentes sur les niveaux de vie au Canada.

III. Travail peu rémunéré et travail précaire depuis 20 ans

Comme Vosko et coll. (2003) le mentionnent, la notion d'emploi précaire peut être définie selon plusieurs dimensions. Dans cette section, nous concentrons notre attention sur cinq dimensions spécifiques qui évaluent dans quelle mesure les employés : 1) reçoivent de faibles salaires, 2) sont couverts (ou non) par un régime de retraite, 3) sont syndiqués, 4) sont susceptibles de perdre leur emploi ou d'avoir des garanties crédibles de continuité d'emploi, 5) sont susceptibles d'échapper à des conditions de faible rémunération.

III.1 Fréquence du travail peu rémunéré, 1981 à 2004

À l'aune internationale, le Canada a une économie où les salaires sont relativement faibles, du moins si on le compare aux pays européens. Dans une étude comparative de la faible rémunération et de la pauvreté, Nolan et Marx (1999) s'attachent à la main-d'œuvre « à plein temps toute l'année » et définissent les travailleurs peu rémunérés comme ceux qui reçoivent moins des deux tiers des gains annuels médians dans un pays. En appliquant cette définition aux données des dernières années 1980 et des premières années 1990, ils constatent que ce sont les États-Unis qui comptent en proportion le plus de travailleurs peu rémunérés avec une valeur de 26 %. Le Canada suit avec 21 %, suivi à son tour du Royaume-Uni avec 20 %. Ces chiffres contrastent vivement avec les chiffres européens qui vont de 13 % en Allemagne à 7 % en Finlande.

Maxwell (2002) considère une autre définition et définit les emplois peu rémunérés comme étant ceux payant moins de 10,00 \$ de l'heure. Lorsqu'on considère cette définition, comment la fréquence de la faible rémunération a-t-elle évolué au Canada de 1981 à 2004? Comme le salaire médian, la proportion d'emplois peu rémunérés est remarquablement stable depuis 20 ans. En 1981, 17 % des emplois occupés par des travailleurs de 25 à 64 ans commandaient un salaire horaire de moins de 10 \$ (dollars de 2001) et, en 2004, le pourcentage était de 16 % (tableau 4)⁷. Ainsi, les conditions économiques ont eu beau s'améliorer, cette fréquence est demeurée, elle, à peu près la même. C'est aussi dire que la proportion de travailleurs peu rémunérés n'a pas

7. On parvient à la même conclusion avec d'autres valeurs de démarcation salariale. La proportion de travailleurs de 17 à 64 ans dans des emplois commandant un salaire horaire de moins de 10 \$ n'accuse guère de variations non plus. Elle était respectivement de 22,4 % et 23,6 % en 1981 et 2004.

augmenté, alors que la proportion d'emplois bien rémunérés (commandant un salaire horaire de 30 \$ et plus) montait de 8,5 % en 1981 à 11,4 % en 2004⁸.

Les chiffres cités au tableau 4 viennent d'une succession d'enquêtes auprès des ménages tout au long de la période 1981 à 2004⁹. Pour juger du bien-fondé de notre conclusion au sujet de l'évolution de la fréquence de la faible rémunération depuis 20 ans, on aura intérêt à examiner d'autres sources de données, ce qu'a fait Chung (2004) en exploitant les données de recensement, distinguant la main-d'œuvre à plein temps et définissant la main-d'œuvre peu rémunérée comme recevant un salaire hebdomadaire de moins de 375 \$ (dollars de 2000)¹⁰. Dans le sens même des chiffres du tableau 3, elle constate que la proportion de travailleurs peu rémunérés n'a guère varié de 1980 à 2000 et que, dans l'ensemble, le pourcentage de travailleurs à plein temps de 15 à 64 ans dans des emplois peu rémunérés en 2000 s'établissait à 16 %, ce qui est un peu plus que la proportion de 15 % relevée en 1980 (tableau 5). Ainsi, et les données de recensement et les données de diverses enquêtes-ménages montrent que la fréquence du travail peu rémunéré n'a guère évolué depuis 20 ans.

Comme la main-d'œuvre a gagné en expérience et en instruction au cours de la même période, on se serait attendu à ce que cette fréquence décroisse au fil des ans; ce n'est pas ce qu'on observe, puisque les travailleurs peu rémunérés se sont faits proportionnellement plus nombreux à l'intérieur des groupes démographiques. Plus précisément, la fréquence des emplois peu rémunérés s'est nettement accrue chez les moins instruits, les jeunes travailleurs (25 à 34 ans) et les immigrants récents (tableau 5). En fait, les résultats d'une analyse de décomposition révèlent que les changements de caractéristiques des travailleurs (âge, scolarité, sexe, situation d'immigrant et appartenance à une minorité visible) ont eu tendance à diminuer cette fréquence

8. Cela va dans le sens de l'observation faite que la montée des inégalités salariales dans les années 1990 était liée dans une large mesure à une progression salariale des travailleurs bien rémunérés, mais il ne faut pas confondre ces résultats et les données relatives aux inégalités de gains. Ce n'est pas la même chose. Nous nous intéressons ici au salaire horaire, alors que la plupart des études consacrées aux inégalités portent sur le salaire hebdomadaire ou annuel sur lequel influent les variations du nombre d'heures travaillées. Il faut savoir que le gros de l'accentuation des disparités salariales dans les années 1980 et au début de la décennie suivante est bel et bien attribuable aux tendances de l'évolution des heures travaillées (voir Morissette, Myles et Picot, 1994, et Johnson et Kuhn, 2004). Ce sont là des mesures fort différentes. Nous calculons simplement la proportion d'emplois se situant sous une certaine valeur fixe de démarcation salariale pour juger de la fréquence des emplois peu rémunérés. Dans les études des inégalités salariales, on emploie généralement des mesures comme le rapport des gains entre déciles du haut et du bas ou le coefficient de Gini. Elles conviennent mieux aux concepts des inégalités que celles que nous utilisons ici. Disons enfin que, si la création d'emplois peu rémunérés n'a guère évolué dans toute l'économie, les salaires ne sont pas stables pour autant dans tous les groupes. Nous avons assisté à d'amples mouvements des salaires relatifs parmi les groupes. Ainsi, les salaires relatifs et réels ont diminué chez les jeunes hommes et les gens moins scolarisés, mais les salaires relatifs ont augmenté chez les femmes (plus particulièrement chez les travailleuses plus âgées) et les gens plus instruits.

9. Il s'agit de l'Enquête sur les antécédents de travail de 1981, de l'Enquête sur l'adhésion syndicale de 1984, de l'Enquête sur l'activité de 1986 à 1990 et de l'Enquête sur la population active de 1997 à 2004.

10. Pour une semaine hebdomadaire de travail comptant 37,5 heures, cette définition veut dire que l'on examine en fait les travailleurs dont le salaire horaire est de moins de 10 \$, ce qui est la valeur de démarcation employée par Maxwell (2002).

de 1980 à 2000 dans une proportion de 4 à 6 points^{11,12}. La fréquence croissante de la faible rémunération à l'intérieur des cellules, qui s'explique en partie par la décroissance des gains des jeunes hommes et des immigrants récents, a contrebalancé entièrement cette tendance.

III.2 Caractéristiques des emplois peu rémunérés, 1981-2004

La fréquence du travail peu rémunéré n'a guère varié depuis 20 ans, mais les caractéristiques des emplois peu rémunérés pourraient, elles, accuser des variations marquées. Ainsi, les taux salariaux et/ou les taux de participation à un régime de retraite et de syndicalisation dans ces emplois pourraient être fort différents de ce qu'ils étaient au début des années 1980. Nous étudions ces questions au tableau 6.

Selon l'échantillon considéré, le salaire horaire moyen a très peu changé de 1981 à 2004 dans les emplois peu rémunérés. Il a été en hausse de 2 % à 7 %. En revanche, Chung (2004) brosse un tableau plus sombre où le salaire hebdomadaire moyen de la main-d'œuvre à plein temps peu rémunérée a régressé de 8 % de 1980 à 2000. Ensemble, ces résultats indiquent que les taux salariaux des travailleurs peu rémunérés ne se sont pas améliorés outre mesure depuis 20 ans.

On parvient à la même conclusion en ce qui concerne les taux de participation à un régime de retraite. De 1984 à 1998, ceux-ci sont demeurés pour ainsi dire inchangés chez les travailleuses peu rémunérées, alors qu'ils augmentaient légèrement dans le groupe masculin correspondant. Dans l'une et l'autre de ces années cependant, les taux de la main-d'œuvre peu rémunérée étaient au moins trois fois inférieurs à ceux des autres travailleurs.

Ni les taux salariaux ni les taux de sécurité de retraite des travailleurs peu rémunérés n'ont beaucoup progressé dans les deux dernières décennies, mais les taux de syndicalisation ont évolué en baisse. De tous les travailleurs de sexe masculin peu rémunérés de la tranche d'âge 25 à 64 ans, 26 % étaient syndiqués en 1981. En 2004, la proportion correspondante était deux fois moindre à 12 %. Ajoutons que les taux ont aussi diminué chez les travailleuses peu rémunérées, mais dans une proportion bien moindre.

11. À l'aide de l'échantillon constitué par Chung (2004), nous avons estimé séparément pour 1980 et 2000 deux modèles probabilistes linéaires. La variable dépendante prend la valeur 1 si un travailleur est peu rémunéré et la valeur 0 dans les autres cas. Dans chaque modèle, le jeu de variables explicatives comprend l'âge (25 à 34, 35 à 44, 45 à 54 et 55 à 64 ans; catégorie omise : 15-24 ans), la scolarité (études secondaires, études postsecondaires sans le baccalauréat, baccalauréat et plus; catégorie omise : moins que les études secondaires), situation d'immigrant, appartenance à une minorité visible, sexe et tous les éléments d'interaction du sexe et des autres variables énumérées.

12. Morissette et Johnson (2005) abordent cette question de la même manière. Si on considère que la proportion de jeunes hommes s'est accrue dans les emplois de moins de 10 \$ l'heure, il peut être troublant de constater que la fréquence des emplois peu rémunérés n'a guère évolué depuis 20 ans. Ces auteurs trouvent une explication simple à ce paradoxe apparent. Si le travail peu rémunéré n'a guère varié en pourcentage dans les deux dernières décennies, c'est que les groupes s'exposant respectivement à des risques croissants et décroissants de faible rémunération ont vu leur importance relative diminuer et augmenter. Ainsi, la fréquence de la faible rémunération a monté de 48 % en 1986 à 60 % en 2004 chez les hommes de 17 à 24 ans, mais ce groupe a vu son importance relative dans l'ensemble de la main-d'œuvre tomber de 10 % à 8 % dans la même période. Chez les femmes de 35 ans et plus, la fréquence a décliné de 1986 à 2004, mais l'importance relative s'est accrue. Par conséquent, le pourcentage d'emplois commandant un salaire horaire de moins de 10 \$ est demeuré à peu près inchangé à 24 % chez les travailleurs de 17 à 64 ans dans la période de 1986 à 2004.

III.3 Risque de perte d'emploi chez les travailleurs peu rémunérés

La variable qui suit le salaire en importance comme indicateur de la précarité du travail est celle du risque de perte d'emploi. On s'est généralement inquiété pendant le plus clair des années 1990 des probabilités jugées supérieures de perte d'emploi (voir la série d'articles « Downsizing of America » du New York Times publiés en 1996) et du risque que les gens occupent leurs emplois moins longtemps, mais on n'a guère la preuve de l'existence d'un tel phénomène. Dans une étude de 1997, Picot et Lin ont affirmé que, si on prend les années qui se situent à des points comparables des cycles économiques, on peut voir que les probabilités de licenciement à titre définitif n'ont guère varié entre le milieu de la décennie 1980 et le milieu de la décennie suivante. Dans une étude ultérieure de Picot, Heisz et Nakamura (2001), on a par ailleurs constaté que les taux d'embauchage du milieu des années 1990 étaient inférieurs à ceux du passé. Les risques de licenciement définitif n'ont pas augmenté, mais les chances qu'ont les travailleurs de trouver un nouvel emploi ont diminué. C'est ainsi que les taux de démission ont été bien moindres au milieu de la décennie 1990 que dans les périodes antérieures considérées, les travailleurs hésitant à quitter leur emploi. L'occupation moyenne des emplois était donc en croissance plutôt qu'en décroissance—comme les gens le croyaient à l'époque—entre les années 1980 et les années 1990 (Heisz and Walsh, 2002).

Morissette (2004) a actualisé cette analyse jusqu'en 1999 et procédé à des comparaisons entre décennies (1999 et 1989) pour tirer les mêmes conclusions. Rien n'indique vraiment que les risques de licenciement définitif se soient accrues : la proportion de travailleurs en licenciement permanent s'établissait respectivement à 5,9 % et 5,7 % en 1989 et 1999 (tableau 7). Il reste que les taux d'embauchage ont baissé dans toutes les provinces et que les taux de démission sont tombés de 9,2 % en 1989 à 7,3 % en 1999. Avec une stabilité des taux de licenciement et une décroissance des taux de démission, l'occupation moyenne des emplois a été au mieux en hausse durant les années 1990, par rapport aux années 1980 et non pas en baisse.

Le risque de perte d'emploi a-t-il augmenté chez les travailleurs peu rémunérés? Il est possible de répandre un certain éclairage sur la question en s'attachant aux taux de licenciement définitif des travailleurs dont les gains annuels étaient de moins de 20 000 \$ (dollars de 1999) l'année précédant leur licenciement. C'est un des groupes sur lesquels Morissette (2004) présente des statistiques. Les données révèlent que, de 1983 à 1999, les taux de licenciement en question ont varié de 7,6 % à 10,8 % dans ce groupe, évoluant respectivement en hausse et en baisse dans les périodes de récession et d'expansion. Ce qui est plus important encore, c'est qu'ils n'étaient pas plus élevés en 1999 (7,6 %) qu'en 1989 (7,9 %). Ainsi, les données dont nous disposons n'accréditent en rien la thèse d'une aggravation des risques de perte d'emploi depuis 20 ans pour la main-d'œuvre peu rémunérée¹³.

III.4 Emploi temporaire

Bien que le risque de perte d'emploi n'ait guère évolué dans toute la main-d'œuvre et chez les travailleurs peu rémunérés, on constate que la relation employeur-salarié a subi, elle, une

13. Il convient de noter que, par rapport aux salariés gagnant 50 000 \$ et plus (en dollars de 1999) l'année précédant leur licenciement, les travailleurs gagnant moins de 20 000 \$ s'exposent trois fois plus en général à des mesures de licenciement permanent.

importante évolution. Chez les travailleurs de 25 à 64 ans du secteur privé, la proportion d'emplois temporaires a augmenté depuis les dernières années 1980. Elle est en effet passée de 5 % en 1989 à 9 % en 2004 (tableau 8).

Au dénominateur de ces chiffres, il y a la masse des emplois, c'est-à-dire aussi ceux qui ont été occupés par le personnel clé des années durant. Soucieux de ne nuire ni au moral ni à la productivité, la plupart des entreprises hésiteront à transformer ces emplois de longue durée en emplois temporaires. En prenant des statistiques globales, nous nous trouvons donc à sous-estimer la mesure dans laquelle les entreprises ont rajusté la masse de leurs emplois en recourant au travail temporaire.

Pour mieux voir dans quelle mesure les entreprises se sont adaptées à l'évolution des conditions par ce recours, nous ferons un exercice plus significatif consistant à cerner l'évolution de la fréquence du travail temporaire chez les salariés nouvellement embauchés. Morissette et Johnson (2005) montrent ainsi que, en 1989, 11 % des travailleurs nouvellement embauchés occupaient des emplois temporaires. En 2004, 21 % de tous les emplois de ces travailleurs étaient temporaires (tableau 8). Si on prend donc le sous-ensemble des salariés nouvellement embauchés, on constate que, dans le secteur privé, le travail temporaire a progressé de 10 points. C'est plus du double de la hausse relevée pour l'ensemble des travailleurs du secteur privé. Chez les travailleurs ayant un an d'ancienneté ou moins, la fréquence du travail temporaire a monté de 14 % en 1989 à 25 % en 2004¹⁴.

III.5 Travailleurs échappant à des conditions de faible rémunération

La stabilité constatée de la proportion d'emplois peu rémunérés et des risques liés de licenciement est chose importante, mais du point de vue des politiques, on voudrait idéalement connaître la durée d'occupation de ces emplois. En d'autres termes, quelles sont les chances des travailleurs de passer de ces mêmes emplois à des emplois mieux rémunérés? Si la proportion d'emplois peu rémunérés n'a pas diminué, il y a peut-être plus de travailleurs qui s'en servent pour accéder à des emplois plus rémunérateurs, auquel cas la durée moyenne d'occupation des emplois peu rémunérés serait en baisse, question d'intérêt pour les politiques.

Il y a lieu de penser que les choses se passent ainsi. Les travailleurs peu rémunérés sont de plus en plus scolarisés (comme presque tous les autres groupes de travailleurs) et une scolarité supérieure est en corrélation positive avec les chances de quitter un emploi peu rémunéré (Janz, 2004). À l'aide de données longitudinales de suivi des travailleurs sur quatre ans pendant la dernière partie du stade d'expansion du cycle économique tant dans les années 1980 que dans les années 1990 (c'est-à-dire de 1985 à 1989 et de 1996 à 2000). Morissette et Zhang (2005) veulent déterminer dans quelle proportion les travailleurs peu rémunérés (gagnant moins de

14. Des données que nous ne présentons pas révèlent que, chez les travailleurs nouvellement embauchés, la progression de l'emploi temporaire a été plus grande encore dans la tranche d'âge 17 à 24 ans. En 2004, une franche proportion de 32 % des salariés nouvellement embauchés de 17 à 24 ans (qui n'étudiaient pas à plein temps) occupaient un emploi temporaire; c'est presque le triple du pourcentage de 11 % relevé en 1989.

23 551 dollars de 2001) parviennent à échapper à des conditions de faible rémunération après quatre ans¹⁵.

Les chances qu'ont les travailleurs canadiens de s'affranchir de telles conditions se sont-elles accrues entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 1990? On répond nettement non dans le cas des hommes de 30 ans et plus. Dans ce groupe, les chances d'échapper à des conditions de faible rémunération n'ont pas été de beaucoup supérieures de 1996 à 2000 que de 1985 à 1989 (tableau 9). Ce sont deux périodes où le taux de chômage des hommes de 25 à 54 ans s'est établi en moyenne à 7,3 %. Chez les hommes de 25 à 29 ans, les chances se sont légèrement élevées entre les deux périodes.

Dans toute la population féminine peu rémunérée, il n'y a que les femmes de 25 à 29 ans qui aient nettement gagné en mobilité verticale. Dans leur cas, les probabilités d'affranchissement de conditions de faible rémunération ont augmenté d'environ six points de 1985-1989 à 1996-2000. Chez les travailleuses plus âgées, les possibilités de mobilité du bas au haut de l'échelle salariale ont très peu évolué entre ces deux périodes.

On constate ainsi que, malgré une meilleure scolarisation, les hommes peu rémunérés n'avaient pas plus de chances d'échapper à la faible rémunération au milieu des années 1990 qu'au milieu des années 1980¹⁶. On voit donc une baisse obligatoire de la mobilité verticale des hommes peu rémunérés pour un niveau donné de scolarité, et fort probablement chez les hommes moins instruits¹⁷.

III.6 Résumé

Somme toute, si le salaire médian n'a guère varié depuis 20 ans, il a décliné chez les travailleurs nouvellement embauchés, ce qui est peut-être annonciateur d'une importante évolution de l'échelle de répartition des salaires dans les années à venir. Le Canada présente une forte proportion d'emplois peu rémunérateurs si on le compare aux pays européens, mais le pourcentage est inférieur à celui des États-Unis. La proportion est plutôt stable depuis 20 ans, mais les taux de syndicalisation des emplois peu rémunérés sont en baisse, notamment chez les hommes. Le risque de perte d'emploi n'a guère évolué et la durée d'occupation des emplois a sûrement plutôt augmenté que diminué (comme on le croit souvent) dans la décennie 1990. Il reste que la proportion de travailleurs nouvellement embauchés dans des emplois temporaires est

15. Cette valeur de 23 551 \$ correspond au seuil de faible revenu (SFR) avant impôt pour une famille de deux personnes résidant dans une agglomération urbaine d'au moins un demi-million d'habitants. On code un travailleur peu rémunéré dans l'année *t* comme ayant échappé à des conditions de faible rémunération entre l'année *t* et l'année *t+4* si, dans cette dernière année, ses gains annuels sont d'au moins 10 % supérieurs au SFR de 2001. On emploie cette « zone tampon » de 10 % pour éviter de tenir compte des passages marginaux hors de la catégorie des travailleurs peu rémunérés.

16. Les données de recensement indiquent que, en 1986, une franche proportion de 40 % des hommes ayant de bas gains annuels n'étaient pas parvenus au diplôme d'études secondaires. En 1996, ce pourcentage n'était plus que de 29 %.

17. De plus, Morissette et Zhang (2005) constatent que cet affranchissement des conditions de faible rémunération n'a pas nécessairement un caractère permanent, puisqu'un quart entier de travailleurs en affranchissement après quatre ans retombent dans les conditions de faible rémunération dans les quatre années qui suivent.

en nette progression, signe que la relation employeur-salarié subit d'importants changements. Disons enfin que, malgré la montée de la scolarisation, les travailleurs peu rémunérés (sauf les travailleuses de 25 à 29 ans) n'ont pas vu pour la plupart s'accroître leurs chances d'échapper à des conditions de faible rémunération entre la décennie 1980 et la décennie 1990.

IV. Travailleurs peu rémunérés vivant dans des familles à faible revenu

Les préoccupations exprimées au sujet de l'emploi peu rémunéré visent habituellement la capacité d'une personne à se donner un niveau de vie acceptable et, disons, d'échapper à la pauvreté. Les vues divergent sur ce que peut être un niveau de vie acceptable, mais il est possible d'opérationnaliser la chose en se demandant combien de travailleurs peu rémunérés vivent dans des familles à faible revenu selon une définition correspondant au seuil de faible revenu avant impôt et après transferts de Statistique Canada¹⁸. Pour ce faire, il est nécessaire de regarder non plus les emplois comme dans la première partie de notre étude, mais le niveau de la famille.

Les moyens économiques à la disposition d'une personne peuvent en partie venir d'autres membres de sa famille. Ainsi, celui qui occupe un emploi dont la rémunération ne suffit pas à le garder au-dessus du seuil de faible revenu ne vit pas nécessairement dans une famille à faible revenu¹⁹. Et le nombre croissant de ménages à deux soutiens de famille (par suite de la montée de l'activité féminine sur le marché du travail) et les amples progrès de la scolarisation de la main-d'œuvre canadienne devraient être là pour accroître le bien-être de la plupart des familles, dont celles qui comptent des travailleurs peu rémunérés. Cette éventuelle progression peut avoir comme contreponds des facteurs comme le nombre croissant de familles monoparentales et de personnes seules qui ne peuvent compter sur un autre soutien de famille en période de faible rémunération ou de chômage.

Chung (2004) constate que 30 % seulement des travailleurs peu rémunérés appartiennent à des familles à faible revenu en l'an 2000. La proportion est inchangée depuis 1980 (tableau 10)²⁰. Il s'avère que, pour la plupart, les travailleurs peu rémunérés ne vivent pas dans des conditions de faible revenu; c'est une constatation qui vaut autant aujourd'hui qu'il y a 20 ans.

Dans quelle mesure l'évolution de la structure familiale a-t-elle influé sur la fréquence de la faiblesse du revenu chez les travailleurs peu rémunérés? Les résultats d'une analyse de décomposition semblent indiquer que cette évolution (la structure familiale, ce sont les proportions de gens mariés, seuls, dirigeant une famille monoparentale, occupant un logement seuls, etc.) a généralement accru cette fréquence de deux à trois points dans la main-d'œuvre peu

18. Idéalement, on prendrait les seuils de faible revenu après impôt et transferts, mais les données de recensement ne nous renseignent pas pour l'instant sur le revenu après impôt.

19. De toute évidence, le fait d'être un travailleur peu rémunéré peut désavantager un individu au sein de sa famille, c'est-à-dire affecter son pouvoir de négociation concernant l'allocation des ressources entre les différents membres de la famille. En l'absence de données sur la façon dont les familles allouent leur revenu, une analyse rigoureuse de cette question est extrêmement difficile.

20. On se rappellera que Chung (2004) définit les travailleurs à plein temps peu rémunérés comme ceux qui gagnent par semaine moins de 375 dollars constants de 2000.

rémunérée²¹. Dans l'ensemble, cette même fréquence reste fixée à 30 %, car d'autres facteurs—comme la multiplication des ménages à deux soutiens de famille et la montée du niveau d'expérience chez les travailleurs peu rémunérés—ont fait contrepoids à ces influences.

Idéalement, on devrait faire un pas de plus avec ces données et regarder surtout les familles vivant dans des conditions persistantes de faible revenu. On craint la pauvreté non pas tant pour les familles traversant de très brèves périodes de faiblesse du revenu (un an, disons), mais pour celles où l'état de faible revenu est devenu chronique. On constate que, globalement, du tiers à la moitié des périodes de faible revenu ne durent pas plus d'un an (Morissette et Zhang, 2001; Finnie et Sweetman, 2003). Ainsi, moins de 30 % des travailleurs peu rémunérés appartiennent à des familles où la faiblesse du revenu a tout d'un phénomène *persistant*.

En matière de bien-être économique, notre sujet d'inquiétude est le travailleur peu rémunéré *et* dont la famille souffre de faiblesse du revenu. Tant en 1980 qu'en 2000, environ 5 % des salariés à plein temps étaient des travailleurs peu rémunérés en situation de vulnérabilité économique, c'est-à-dire appartenant à des familles à faible revenu selon notre définition (tableau 11). Ce taux global n'est pas représentatif de tous les travailleurs visés, puisque, dans certains groupes, on risque bien plus d'être un travailleur peu rémunéré dans une famille à faible revenu. Ainsi, les femmes sont un peu plus exposées que les hommes à cette double faiblesse (5,5 % contre 4,4 % chez les hommes). Les taux sont de beaucoup supérieurs chez les personnes seules sans autre soutien de famille sur qui compter (16 % des hommes seuls souffraient d'une double faiblesse de la rémunération et du revenu comparativement à 22 % des femmes seules). Ils sont aussi bien supérieurs chez les mères de famille monoparentale (13 %). Les gens ayant un diplôme d'études secondaires ou moins, les immigrants récents et les personnes qui occupent seules un logement s'exposent aussi assez largement à des conditions de double vulnérabilité (tableaux 11 et 12).

La proportion de salariés dont la rémunération et le revenu sont faibles est restée fixée à 5 % dans l'ensemble, mais certains groupes risquent plus de tomber dans cette double faiblesse. Les hommes de 35 à 54 ans issus de l'immigration récemment ou à moyen terme ont vu leur risque de faible rémunération et de faible revenu doubler de 1980 à 2000. Chez les immigrants récents, ce risque a monté de 6 % à 12 % de 1980 à 2000 (tableau 12). Chez les hommes moins scolarisés de 25 à 34 ans, on note aussi une montée appréciable en proportion de la faiblesse de la rémunération et du revenu. Une proportion de 4 % en 1980 était devenue 7 % en 2000. Les jeunes gens des deux sexes ayant moins de 25 ans et les hommes seuls ayant moins de 40 ans risquent davantage eux aussi de tomber dans cette double vulnérabilité de la rémunération et du revenu (tableau 11). En revanche, les hommes et les femmes seuls de 40 ans et plus s'exposaient bien moins à cette double faiblesse en 2000 qu'en 1980. Dans d'autres études, on s'est intéressé à la dégradation du marché du travail et à l'aboutissement de la pauvreté pour certains de ces

21. À l'aide de l'échantillon de travailleurs peu rémunérés constitué par Chung (2004), nous estimons deux modèles probabilistes linéaires, l'un pour 1980 et l'autre pour 2000. La variable dépendante prend la valeur 1 si un travailleur peu rémunéré a un faible revenu et la valeur 0 dans les autres cas. Dans chaque modèle, le jeu de variables explicatives comprend l'âge (25 à 34, 35 à 44, 45 à 54 et 55 à 64 ans; catégorie omise : 15 à 24 ans), la scolarité (études secondaires, études postsecondaires sans le baccalauréat, baccalauréat et plus; catégorie omise : moins que les études secondaires), la situation d'immigrant, l'appartenance à une minorité visible, le sexe et la structure familiale (union de droit ou de fait, pères et mères de famille monoparentale, personnes seules de 40 ans et plus, personnes occupant seules leur logement, personnes vivant avec des parents, autres; catégorie omise : personnes seules de moins de 40 ans).

groupes, plus particulièrement pour les immigrants récents, les gens moins instruits et les mêmes catégories de personnes seules (voir Frenette et Morissette, 2003; Picot et Hou, 2003; Green et Worswick, 2002; Morissette, Ostrovsky et Picot, 2004; et RHDCC, 2004).

Ce que nous avons regardé, ce sont les risques relatifs pour les gens de tomber dans une situation de faiblesse tant de la rémunération que du revenu. Il se peut cependant que de grands groupes aient de faibles risques relatifs, tout en constituant une forte proportion de toute la population de travailleurs peu rémunérés appartenant à des familles à faible revenu. On peut voir au tableau 13 que, en 2000, les gens ayant moins que le diplôme d'études secondaires, les immigrants récents, les personnes seules, les mères de famille monoparentale et les gens occupant un logement seuls représentaient 71 % de tous les travailleurs à plein temps dans des emplois peu rémunérés *et* des familles à faible revenu, mais seulement 37 % de toute la main-d'œuvre à plein temps. Les proportions correspondantes étaient de 79 % et 49 % en 1980. On doit donc dire que les travailleurs peu rémunérés de familles à faible revenu sont des plus concentrés dans ces cinq groupes.

Le tableau 14 décrit la composition de la main-d'œuvre à plein temps et de la population de travailleurs peu rémunérés appartenant à des familles à faible revenu pour ce qui est d'une diversité de caractéristiques démographiques. Il ressort notamment de ce tableau que, si les résultats économiques des immigrants récents ont empiré depuis 20 ans, les Canadiens de souche constituaient toujours les trois quarts environ de la population à faible rémunération *et* à faible revenu en l'an 2000.

V. Deux groupes de plus en plus vulnérables : immigrants récents et gens moins scolarisés

Des cinq groupes de concentration de la double faiblesse de la rémunération et du revenu, deux ont vu leurs résultats se dégrader nettement sur le marché du travail depuis 20 ans, à savoir les groupes des familles moins scolarisées et des immigrants récents. On a bien décrit le recul des immigrants récents sur le marché du travail [voir l'examen qu'en fait Picot (2004)]. La proportion de ces immigrants (arrivés au Canada dans les cinq ans précédant l'année de référence du recensement) peu rémunérés et appartenant à des familles à faible revenu a monté de 9 % en 1980 à 12 % en 2000 (tableau 11).

Les gains des récents immigrants ont constamment décliné de 1980 à 1995 et se sont légèrement élevés de 1995 à 2000 (Frenette et Morissette, 2003; Green et Worswick, 2002; Aydemir et Skuterud, 2004). C'est ainsi que les taux de faible revenu des familles d'immigrants récents ont augmenté de 1980 à 2000, alors que les taux correspondants des familles de Canadiens de souche diminuaient. En 1980, les taux des immigrants récents dépassaient 1,4 fois ceux des Canadiens de souche. En 2000, cette supériorité était de 2,5 fois (Picot et Hou, 2003). Il y a eu détérioration bien que, en réaction à des changements de politiques à Immigration Canada, les années de scolarité des immigrants récents aient considérablement augmenté pendant cette période (Picot et Hou, 2003)²².

22. En 1980, 22 % de tous les hommes issus récemment de l'immigration et travaillant à plein temps toute l'année étaient titulaires d'un grade universitaire. En 2000, cette proportion avait doublé à 44 % (Frenette et Morissette, 2003).

De récentes études font voir que, si la situation économique empire chez les immigrants récents, c'est pour des raisons diverses : évolution des caractéristiques de l'immigration (pays d'origine, compétence linguistique, etc.), baisse de la rétribution de l'expérience professionnelle acquise à l'étranger, détérioration générale des résultats des nouveaux actifs en général, dont les nouveaux immigrants font partie (voir Aydemir et Skuterud, 2004; Green et Worswick, 2002; et Picot, 2004).

Les familles moins scolarisées, notamment les jeunes familles, sont un autre groupe dont la vulnérabilité économique est bien plus grande. De 1980 à 2000, il y a eu baisse de 20 % des gains hebdomadaires médians des jeunes hommes ayant le diplôme d'études secondaires et un emploi dans le secteur privé (Morissette, Ostrovsky et Picot, 2004). Pendant cette période, les femmes ont accru tant leurs heures de travail que leur salaire, d'où un apport croissant au revenu des familles. On peut donc concevoir que, dans le cas des familles moins scolarisées, la croissance des gains féminins ait pu compenser la décroissance des gains masculins.

Morissette et Johnson (2004) constatent que, chez les jeunes couples formés de Canadiens de souche (et où les hommes ont de 25 à 34 ans) ayant chacun fait les études secondaires ou moins, les gains masculins ont diminué dans une proportion de 15 % à 28 % de 1980 à 2000 (tableau 15). Des gains féminins en hausse ont-ils parfaitement compensé les gains en baisse des jeunes hommes peu scolarisés? On doit répondre par la négative. Chez les jeunes couples de Canadiens de souche ayant une scolarisation secondaire ou moins, le revenu du travail a rétréci de 6 % à 15 % même si on tient compte de l'apport des gains féminins. On doit donc dire que, chez ces jeunes couples peu instruits, la croissance de la rémunération féminine n'a opposé qu'un contrepoids partiel à la décroissance de la rémunération masculine.

Dans les jeunes couples plus scolarisés, les hommes n'ont guère vu leurs gains évoluer, mais les femmes ont bénéficié d'une hausse appréciable de leurs gains annuels (par une double augmentation du nombre d'heures travaillées et des salaires). Ainsi, les gains se sont élevés de 14 % chez les jeunes couples où l'homme et la femme étaient titulaires d'un grade universitaire.

Dans l'ensemble, les jeunes couples moins scolarisés ont connu une nette détérioration de leur revenu du travail à la différence des couples les plus scolarisés (formés de deux diplômés d'université) où ce même revenu du travail est en forte progression²³. Le fossé des gains s'est creusé entre les familles les moins et les plus instruites et les jeunes familles moins scolarisées sont devenues économiquement plus vulnérables. C'est là une constatation importante, car les conséquences sont là pour les enfants de ces familles. On est de plus en plus porté à croire à l'importance des perspectives de développement qui s'offrent dans les toutes premières années de la vie et à l'intérêt particulier que présente le phénomène d'une réduction des ressources économiques à la disposition des jeunes familles moins instruites.

On observe des tendances semblables dans les familles plus âgées, c'est-à-dire celles où les hommes ont de 35 à 44 ans ou de 45 à 54. Il reste que la décroissance des gains des hommes moins scolarisés y est moins marquée et que la croissance du revenu du travail des femmes a plus

23. En 2000, les jeunes couples ayant fait des études secondaires ou moins (il s'agit des couples des notes 1 à 4 au bas du tableau 15) représentaient 24 % de tous les jeunes couples formés de Canadiens de souche; la proportion correspondante était de 12 % pour les jeunes couples « de souche » formés de deux diplômés d'université.

un effet compensateur (tableau 15). Les gains familiaux stagnent ou décroissent toujours chez les couples moins instruits et croissent chez les couples plus scolarisés.

VI. Conclusion

Malgré une ample montée de la productivité et du capital humain des travailleurs, le salaire médian n'a guère paru en progression au Canada ces vingt dernières années. Aux États-Unis en revanche, il a beaucoup augmenté dans les années 1990, en partie à cause d'un chômage extrêmement faible et d'une productivité en croissance rapide (Mishel et coll., 2005).

Vers la fin des années 1990, les taux de chômage très bas des États-Unis ont mené à une nette élévation des salaires des travailleurs peu rémunérés, à un recul de la pauvreté et à une hausse du salaire médian; cette croissance a toutefois ralenti ces dernières années en période de contraction de l'économie américaine (voir Mishel et coll., 2005). Malgré une vive reprise économique, le Canada n'a pas fait de gains salariaux semblables depuis la fin des années 1990. La demande de main-d'œuvre peu rémunérée pourrait ne pas avoir atteint les niveaux observés aux États-Unis, puisque le taux de chômage canadien n'est jamais tombé aux niveaux extrêmement bas observés dans ce pays.

On aurait pu s'attendre, avec les progrès de l'économie et l'enrichissement du capital humain, à ce que diminue la proportion de travailleurs dans des postes peu rémunérés. Ce n'est pas ce qui s'est passé : la fréquence de la faible rémunération est plutôt stable depuis 20 ans.

La proportion de travailleurs peu rémunérés n'a pas changé outre mesure depuis le début des années 1980, mais on peut penser que les salariés passent moins de temps dans ces emplois aujourd'hui que dans les décennies qui ont précédé. Une des raisons est que ces travailleurs sont plus scolarisés maintenant et que plus la scolarité augmente, plus on a de chances aussi de s'affranchir de conditions de faible rémunération. La scolarité a eu beau augmenter, les travailleurs n'ont généralement pas vu s'accroître en conséquence ces deux dernières décennies leurs chances d'échapper à de telles conditions. Ce résultat implique que, chez les travailleurs présentant un degré *donné* de scolarisation, les probabilités d'affranchissement ont dû décroître, constatation qui vaudrait tout particulièrement pour les travailleurs peu scolarisés.

Si le salaire médian, la proportion de travailleurs occupant des emplois peu rémunérés et les chances d'échapper à des conditions de faible rémunération ont été d'une stabilité remarquable, d'importants changements ont quand même eu lieu sur le marché du travail canadien. Premièrement, maintes études indiquent que le salaire horaire des jeunes travailleurs, surtout de sexe masculin, a fortement régressé. Deuxièmement, on observe une baisse des gains annuels réels des hommes peu instruits de tout âge (Morissette et Johnson, 2004). Troisièmement, les gains annuels réels des hommes récemment issus de l'immigration ont aussi nettement évolué en baisse, notamment chez ceux qui avaient acquis une expérience professionnelle considérable à l'étranger. Quatrièmement, le salaire horaire des travailleurs nouvellement embauchés a beaucoup diminué par rapport à celui des autres travailleurs, même à l'intérieur des groupes de rémunération. Cinquièmement, les salariés nouvellement embauchés se sont vu de plus en plus offrir des emplois temporaires. Sixièmement, les taux de participation à un régime de retraite

sont en décroissance marquée chez les travailleurs de sexe masculin (Morissette et Johnson, 2005).

Ces tendances méritent qu'on s'y attache. Il y a la grande question de savoir si la baisse des salaires relatifs des travailleurs nouvellement embauchés est simplement une nouvelle forme du processus d'appariement travailleurs-emplois par lequel les travailleurs et les entreprises forment des liens et si, une fois ces liens fermement établis, les salaires des nouveaux embauchés ne réintègrent pas le profil habituel âge-gains. À l'inverse, on peut penser que cette baisse annonce que les salaires sont destinés à décroître, phénomène qui aurait à voir avec les pressions concurrentielles grandissantes qui s'exercent sur les entreprises. Cette contraction salariale serait d'abord observée chez les travailleurs nouvellement embauchés—si on entend maintenir le moral et la productivité, il est plus facile de rajuster les salaires à la baisse chez les gens que l'on vient d'embaucher—et le phénomène s'étendrait par la suite aux autres travailleurs. Il y aurait manifestement de grandes conséquences sur le niveau de vie des travailleurs. L'avenir le dira.

Si nous nous intéressons tant au travail peu rémunéré, c'est à cause des conditions de privation économique qui peuvent en découler. Si ceux qui travaillent à plein temps toute l'année n'ont pas droit à un « salaire de subsistance » qui les met à l'abri de la pauvreté, un recours aux programmes gouvernementaux sera peut-être nécessaire. Dans la dernière décennie, on a assisté à un très fort mouvement de transition de l'aide sociale au marché du travail aussi bien au Canada qu'aux États-Unis. Dans ce contexte, il est peut-être souhaitable de veiller à ce que le revenu tiré d'un travail à plein temps toute l'année suffise à conjurer les conditions de faible revenu.

Rien n'indique vraiment que la privation économique mesurée par l'appartenance à une famille à faible revenu se propage chez les travailleurs peu rémunérés. Comme le tiers environ de ces travailleurs font partie de telles familles, on ne peut nécessairement associer la faiblesse de la rémunération à la gêne économique. Qui plus est, on constate que, depuis 20 ans, la proportion de travailleurs à plein temps souffrant d'une double faiblesse de la rémunération et du revenu familial est restée fixée à 5 %. Une telle stabilité a de quoi étonner si on considère non seulement les progrès de l'économie et de la scolarité, mais aussi l'évolution de la structure familiale. Bien sûr, les travailleurs peu rémunérés de ménages à double soutien de famille ont moins à craindre la privation économique. La proportion de familles à double soutien a augmenté, d'où un éventuel recul de la privation économique chez les travailleurs peu rémunérés. On constate par ailleurs que la proportion de familles qui, par définition, ne peuvent compter sur plus d'un soutien—ce sont les familles monoparentales et les personnes seules—a aussi augmenté, d'où peut-être aussi une hausse de la proportion de travailleurs peu rémunérés appartenant à des familles à faible revenu. Dans ce cas, deux tendances se seraient compensées avec pour résultat une absence relative d'évolution de la faiblesse du revenu chez les travailleurs peu rémunérés.

La transformation de la structure familiale (dont témoignent les proportions croissantes de familles monoparentales et de personnes seules) a rendu plus vulnérables un certain nombre de personnes, mais la remarquable montée de la scolarité chez les femmes et la tendance qui s'accroît chez les hommes et les femmes d'une même scolarisation à former des ménages ont fait naître une catégorie de couples auxquels les chocs négatifs de revenu seront sans doute épargnés, c'est-à-dire la catégorie des couples formés de deux diplômés d'université. En 2000, ces couples hautement scolarisés représentaient 10 % de tous les couples de Canadiens de souche contre 4 % seulement en 1980 (Morissette et Johnson, 2004). En matière de sécurité économique,

ils jouissent d'un triple avantage par rapport aux couples moins scolarisés : a) ils sont plus susceptibles de recevoir un revenu du travail élevé, d'où la possibilité pour eux de beaucoup économiser par précaution (pour se prémunir, par exemple, contre les pertes de revenu causées par des licenciements); b) ils s'exposent moins à des mesures de licenciement à titre définitif; c) en cas de licenciement, ils peuvent plus souvent compter sur un autre soutien de famille important pour combattre les aléas du revenu de la famille.

Les analystes en politiques désirent savoir qui sont les travailleurs peu rémunérés qui, dans leur bien-être économique, se heurtent à des difficultés. En 2000, cinq groupes représentaient les trois quarts environ de tous les travailleurs peu rémunérés appartenant à des familles à faible revenu : membres de ménages ne pouvant compter sur la rémunération d'un autre soutien de famille (mères de famille monoparentale, gens occupant un logement seuls et personnes seules), immigrants récents et gens moins scolarisés. Comme nous l'avons indiqué, le sort des deux derniers groupes a nettement empiré sur le marché du travail depuis le début des années 1980.

Malgré des gains en hausse, les épouses de jeunes hommes peu scolarisés n'ont pu entièrement compenser le recul salarial de leur conjoint. C'est ainsi que le revenu du travail des jeunes couples peu instruits a diminué depuis 20 ans. En revanche, l'apport croissant de l'épouse au revenu de la famille a souvent permis à des couples peu scolarisés formés de gens plus âgés de maintenir les gains familiaux, bien qu'au détriment des loisirs de la famille.

Si les femmes ont joué un grand rôle depuis 20 ans en compensant le recul salarial de leur conjoint peu instruit, elles pourraient en être bien moins capables dans l'avenir du seul fait que la plupart soient elles-mêmes peu scolarisées²⁴. Que les gains féminins aient *moins* augmenté de 1980 à 2000 chez les couples où l'homme est peu scolarisé nous rappelle directement que les femmes peu instruites n'ont qu'une capacité restreinte de combler les pertes salariales des hommes.

Dans l'ensemble et malgré de nombreux changements observés dans l'économie et la structure tant salariale que familiale, le travail peu rémunéré se distingue avant tout par sa stabilité, du moins à ce niveau global. Toutefois, un certain nombre de familles—d'immigrants récents et de moins instruits—s'exposent de plus en plus aux chocs négatifs de revenu, alors que d'autres familles—où l'homme et la femme sont diplômés d'université—sont désormais plus capables d'affronter des imprévus comme la perte d'un emploi ou un surcroît de dépenses.

24. Sur le nombre total de femmes formant un couple « de souche » avec un homme de 25 à 54 ans ayant fait des études secondaires ou moins, 64 % n'avaient pas une scolarité supérieure à celle de leur conjoint en 2001.

Tableau 1 : Salaire horaire médian (dollars de 2001), 1981 à 2004

I. Salariés de 17 à 64 ans	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	N=	Salaire médian	N=	Salaire médian	N=	Salaire médian
Année						
1981	34 392	15,16	19 881	17,29	14 511	12,85
1984	32 952	15,61	17 713	18,24	15 239	12,92
1986	36 237	14,90	19 840	17,85	16 397	12,77
1987	42 944	15,14	23 284	17,85	19 660	12,85
1988	35 796	15,44	19 426	17,98	16 370	13,25
1989	35 763	15,33	19 105	17,75	16 658	13,08
1990	35 300	15,25	18 770	17,77	16 530	13,10
1997	46 891	15,26	24 108	17,17	22 783	13,52
1998	47 592	15,39	24 499	17,15	23 093	13,55
1999	47 952	15,27	24 604	17,22	23 348	13,55
2000	48 318	15,38	24 887	17,43	23 431	13,67
2001	50 263	15,38	25 488	17,43	24 775	13,91
2002	51 045	15,52	25 764	17,39	25 281	13,69
2003	51 827	15,23	25 980	17,13	25 847	13,90
2004	51 162	15,33	25 448	16,92	25 714	13,93
1981 et 2004	...	1,1 %		-2,2 %	...	8,5 %
1997 et 2004	...	0,4 %	...	-1,5 %	...	3,0 %

II. Salariés de 25 à 64 ans	Hommes et femmes		Hommes		Femmes	
	N=	Salaire médian	N=	Salaire médian	N=	Salaire médian
Année						
1981	26 437	16,60	15 649	18,95	10 788	13,83
1984	25 597	17,06	14 065	20,05	11 532	14,13
1986	29 269	16,77	16 358	19,38	12 911	14,10
1987	34 811	17,04	19 135	19,64	15 676	14,28
1988	29 019	17,16	15 878	19,74	13 141	14,22
1989	29 300	16,79	15 752	19,51	13 548	14,18
1990	29 215	16,71	15 526	19,23	13 689	14,07
1997	39 705	16,71	20 430	18,83	19 275	14,87
1998	40 247	16,77	20 687	18,84	19 560	14,94
1999	40 519	16,85	20 761	18,96	19 758	14,79
2000	40 616	17,10	20 920	19,20	19 696	14,93
2001	41 950	17,00	21 279	19,23	20 671	15,00
2002	42 808	17,06	21 516	19,03	21 292	15,04
2003	43 297	17,08	21 656	18,94	21 641	15,18
2004	42 754	16,92	21 216	18,58	21 538	15,31
1981 et 2004	...	1,9 %		-2,0 %	...	10,7 %
1997 et 2004	...	1,2 %	...	-1,4 %	...	2,9 %

... n'ayant pas lieu de figurer.

Source : Morissette et Johnson (2005), tableau 1.

Tableau 2 : Salaire horaire (dollars de 2001) des emplois à plein temps et à temps partiel, 1981 à 2004

Année	Salariés de 17 à 64 ans		Salariés de 25 à 64 ans	
	Emplois à plein temps	Emplois à temps partiel	Emplois à plein temps	Emplois à temps partiel
1981	15,81	10,87	17,05	12,45
1986	15,96	10,43	17,14	12,70
1989	16,17	10,46	17,30	13,08
1997	16,23	9,74	17,34	12,35
2001	16,59	10,00	17,71	13,00
2004	16,56	9,29	17,65	12,76
1981 et 2004	4,8 %	-14,5 %	3,5 %	2,5 %
1997 et 2004	2,1 %	-4,6 %	1,8 %	3,3 %

Année	Salariés de 17 à 64 ans		Salariés de 25 à 64 ans	
	Emplois à plein temps	Emplois à temps partiel	Emplois à plein temps	Emplois à temps partiel
1981	17,32	14,53	18,40	16,52
1986	17,38	13,52	18,68	16,08
1989	17,73	13,19	18,88	15,80
1997	17,91	12,37	18,83	14,65
2001	18,28	12,62	19,26	15,23
2004	18,31	12,47	19,30	15,13
1981 et 2004	5,7 %	-14,1 %	4,9 %	-8,4 %
1997 et 2004	2,2 %	0,9 %	2,4 %	3,3 %

Source : Enquête sur les antécédents de travail de 1981; Enquête sur l'adhésion syndicale de 1984; Enquête sur l'activité de 1986 à 1990; Enquête sur la population active de 1997 à 2004.

Tableau 3 : Croissance salariale* de 1981 à 2004 – travailleurs de 25 à 64 ans

	Hommes		Femmes	
	Nouveaux salariés	Autres salariés	Nouvelles salariées	Autres salariées
Ensemble	-13	4	-2	14
Âge				
25 à 34 ans	-18	-5	3	4
35 à 44 ans	-10	0	-1	13
45 à 64 ans	-2	14	-6	22
Grade universitaire?				
Oui	-3	6	-11	7
Non	-16	0	-4	8
Industrie				
Secondaire	-19	3	-10	11
Autre que secondaire	-11	3	-2	13

* Variation en pourcentage du salaire médian de 1981 à 2004. Les nouveaux salariés sont ceux qui comptent deux ans d'ancienneté ou moins. Les autres salariés en ont plus de deux.

Source : Morissette et Johnson (2005).

Tableau 4 : Répartition en pourcentage du salaire horaire (dollars de 2001), 1981 à 2004

Salaire horaire	Moins de 8,00 \$	8,00 \$- 9,99 \$	10,00 \$- 14,99 \$	15,00 \$- 19,99 \$	20,00 \$- 24,99 \$	25,00 \$- 29,99 \$	30,00 \$- 34,99 \$	35,00 \$ et plus
I. Salariés de 17 à 64 ans								
1981	12,1	10,3	26,7	22,9	13,6	7,5	3,2	3,8
1984	12,0	11,0	24,2	21,8	15,9	8,1	3,9	3,2
1986	15,0	8,7	26,9	19,4	14,5	8,3	3,3	4,0
1987	14,0	10,4	25,0	21,1	14,6	7,9	3,3	3,7
1988	12,2	9,5	25,3	21,8	14,9	8,1	3,8	4,4
1989	13,7	9,4	25,4	21,8	14,0	7,9	3,7	4,1
1990	13,2	10,6	25,5	21,1	14,4	7,7	3,8	3,9
1997	12,4	11,2	24,3	21,7	15,1	7,5	4,2	3,7
1998	12,0	11,5	24,1	22,1	14,4	7,9	4,2	3,9
1999	12,7	10,0	25,7	20,3	14,7	8,6	4,0	4,1
2000	11,7	10,5	25,4	21,6	14,4	8,6	3,8	4,0
2001	10,6	9,6	26,1	21,4	14,1	9,0	4,5	4,7
2002	12,3	11,5	24,3	20,7	13,3	8,3	4,6	4,9
2003	11,9	11,9	24,5	21,3	12,9	8,6	4,5	4,5
2004	12,6	11,0	25,2	19,7	13,4	8,6	4,6	5,0
<i>Variation :</i>								
1986-2004	-2,4	2,3	-1,7	0,3	-1,2	0,3	1,3	1,0
1981-2004	0,5	0,7	-1,6	-3,1	-0,2	1,1	1,4	1,2
1997-1998 et 2003-2004 (erreurs-types)	0,0 0,2	0,1 0,2	0,6 0,3	-1,3 0,3	-1,6 0,3	0,9 0,3	0,4 0,3	0,9 0,2
II. Salariés de 25 à 64 ans								
1981	8,8	8,4	24,8	24,7	15,6	9,1	3,9	4,6
1984	6,9	8,0	23,4	24,0	18,9	10,0	4,9	4,0
1986	9,0	6,9	26,0	21,8	17,3	10,1	4,0	4,8
1987	8,4	8,2	24,2	23,8	17,3	9,6	4,1	4,5
1988	7,5	7,2	23,8	24,1	17,4	9,8	4,7	5,5
1989	8,2	7,3	24,9	24,1	16,4	9,6	4,6	5,0
1990	8,4	8,3	24,8	23,4	16,6	9,2	4,5	4,7
1997	7,0	8,7	24,3	24,3	17,5	8,9	5,0	4,4
1998	6,6	9,2	23,9	24,7	16,7	9,3	5,0	4,6
1999	7,0	8,0	25,3	22,6	17,1	10,2	4,8	4,8
2000	6,4	8,3	25,0	24,1	16,8	10,2	4,5	4,8
2001	5,7	7,3	25,2	23,7	16,4	10,7	5,4	5,6
2002	6,8	9,4	24,1	23,1	15,5	9,8	5,5	5,8
2003	6,5	9,4	24,4	23,9	15,1	10,1	5,4	5,3
2004	6,9	8,8	25,1	22,2	15,6	10,2	5,5	5,9
<i>Variation :</i>								
1986-2004	-2,2	1,9	-1,0	0,4	-1,7	0,1	1,5	1,1
1981-2004	-2,0	0,4	0,2	-2,6	0,0	1,0	1,6	1,3
1997-1998 et 2003-2004 (erreurs-types)	-0,1 0,2	0,1 0,2	0,6 0,3	-1,5 0,3	-1,8 0,3	1,0 0,3	0,5 0,3	1,1 0,2

Source : Morissette et Johnson (2005), tableau 2.

Tableau 5 : Proportion de salariés peu rémunérés au Canada, 1980 à 2000

Caractéristiques	Ensemble			Hommes			Femmes		
	Année			Année			Année		
	1980	1990	2000	1980	1990	2000	1980	1990	2000
Ensemble des salariés	15,4	16,9	16,3	9,0	11,2	12,1	26,1	24,9	21,9
Scolarité									
Moins que les études secondaires	21,4	25,3	26,3	12,5	16,3	19,0	38,6	40,9	39,2
Études secondaires	17,2	19,6	20,7	10,0	13,4	15,6	26,0	26,9	27,0
Certificat	11,3	13,9	13,5	6,4	8,8	9,2	19,5	20,8	19,0
Université	4,9	5,8	6,5	3,6	4,6	5,4	7,6	7,6	7,8
Âge									
15 à 24 ans	31,2	40,7	45,0	23,9	35,1	39,9	39,7	47,4	52,4
25 à 34 ans	11,7	15,8	16,3	6,6	10,8	12,2	19,9	22,4	21,5
35 à 44 ans	10,6	12,5	13,1	4,7	6,8	8,5	21,8	20,3	19,0
45 à 54 ans	11,1	13,0	12,0	5,1	7,0	8,0	23,4	21,9	17,1
55 à 64 ans	12,0	15,0	14,4	6,8	9,5	10,5	24,4	25,7	20,9
Situation d'immigrant									
Immigrant récent	22,4	29,3	27,4	12,1	22,5	20,5	36,4	38,2	36,4
Immigrant à moyen terme	14,3	19,5	22,4	7,6	13,4	17,4	24,6	26,9	28,4
Immigrant à long terme	10,7	12,6	12,5	5,2	7,8	9,3	21,4	19,6	16,8
Canadien de souche	15,8	16,9	16,0	9,5	11,2	11,8	26,4	25,0	21,5
Appartenance à une minorité visible									
Appartenance	17,0	20,3	21,2	10,1	15,5	17,2	26,1	26,1	26,0
Non-appartenance	15,3	16,5	15,6	8,9	10,8	11,5	26,1	24,7	21,3
Canadien de souche, appartenance	14,0	17,2	17,1	10,2	14,0	16,6	19,3	21,3	17,7
Canadien de souche, non-appartenance	15,9	16,9	16,0	9,5	11,1	11,8	26,4	25,0	21,6
Immigrant récent, appartenance	26,2	31,8	31,1	15,9	25,2	23,8	38,7	40,1	40,1
Immigrant récent, non-appartenance	17,8	23,4	18,7	8,0	16,6	13,0	33,2	33,4	26,8
Immigrant à moyen terme, appartenance	13,7	20,9	24,7	7,7	15,7	19,7	21,6	27,0	30,7
Immigrant à moyen terme, non-appartenance	14,6	17,3	16,8	7,5	10,2	12,3	26,6	26,8	22,8
Immigrant à long terme, appartenance	11,5	12,9	14,5	6,8	9,2	11,6	19,3	17,5	17,8
Immigrant à long terme, non-appartenance	10,6	12,4	11,4	5,1	7,4	8,0	21,5	20,4	16,1

Tableau 5 : Proportion de salariés peu rémunérés au Canada, 1980 à 2000

Caractéristiques	Ensemble			Hommes			Femmes		
	1980	1990	2000	1980	1990	2000	1980	1990	2000
Situation de famille									
En union de droit ou de fait	11,9	14,1	13,4	5,1	7,3	8,4	25,1	24,3	20,5
Père de famille monoparentale	7,0	7,7	10,7	7,0	7,7	10,7
Mère de famille monoparentale	23,6	22,8	23,3	23,6	22,8	23,3
Personne vivant avec des parents	22,9	24,7	28,3	18,9	21,4	26,3	28,3	29,5	31,0
Personne seule	22,3	23,6	23,1	16,7	20,4	20,0	30,9	28,7	28,4
moins de 40 ans	22,3	24,7	25,3	16,3	21,4	22,2	31,3	30,2	30,7
40 ans et plus	22,6	19,3	17,2	18,6	16,6	13,5	28,8	23,2	22,5
Personne occupant seule un logement	12,6	13,3	13,5	9,6	11,4	12,2	15,9	15,6	15,1
Célibataires, vivant avec les parents	32,4	35,1	33,0	27,4	32,0	31,1	41,0	40,7	36,7
Autres									
Personne handicapée	..	23,3	19,9	..	18,0	15,1	..	32,3	26,3
Personne non handicapée	..	16,6	16,0	..	10,8	11,8	..	24,6	21,4

.. indisponible pour une période de référence précise.

... n'ayant pas lieu de figurer.

Note : L'échantillon comprend les gens âgés de 15 à 64 ans qui n'étudient pas à plein temps, travaillent principalement à plein temps et reçoivent un salaire ou un traitement—mais non pas un revenu de travail indépendant—l'année précédant le recensement. Les travailleurs peu rémunérés sont les salariés à plein temps qui gagnent moins de 375 \$ par semaine (dollars de 2000).

En ombrant, nous indiquons que la différence entre 1980 et 2000 n'est pas significative au niveau de 5 %.

Source : Adaptation de Chung (2004) à l'aide des recensements de la population de 1981, 1991 et 2001.

Tableau 6 : Certaines caractéristiques des emplois peu rémunérés et des autres emplois*

I. Salaire moyen (dollars de 2001)	Emplois peu rémunérés		Autres emplois	
	1981	2004	1981	2004
Travailleurs de 17 à 64 ans				
Ensemble	7,70	7,90	19,64	20,25
Hommes	7,69	8,00	20,78	21,36
Femmes	7,70	7,83	17,69	18,95
Travailleurs de 25 à 64 ans				
Ensemble	7,75	8,11	20,37	20,77
Hommes	7,75	8,26	21,53	21,98
Femmes	7,75	8,04	18,31	19,35
II. Pourcentage de travailleurs syndiqués				
Travailleurs de 17 à 64 ans				
Ensemble	15,3	10,1	44,1	36,9
Hommes	19,4	11,1	46,4	34,8
Femmes	12,4	9,5	40,0	39,4
Travailleurs de 25 à 64 ans				
Ensemble	18,8	11,3	45,7	38,1
Hommes	26,3	12,2	48,1	35,8
Femmes	14,2	10,9	41,4	40,7
III. Pourcentage de travailleurs ayant un RI				
Travailleurs de 17 à 64 ans				
Ensemble	9,8	10,8	59,4	56,4
Hommes	10,1	13,3	63,1	57,4
Femmes	9,6	9,2	53,7	55,3
Travailleurs de 25 à 64 ans				
Ensemble	13,4	15,2	63,0	58,7
Hommes	16,6	20,4	66,9	59,9
Femmes	12,1	12,3	56,7	57,3

* Un emploi peu rémunéré commande un salaire de moins de \$10 de l'heure, en dollars constants de 2001.

Source : Enquête sur les antécédents de travail de 1981; Enquête sur l'adhésion syndicale de 1984; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de 1998; Enquête sur la population active de 2004.

Tableau 7 : Taux de cessation d'emploi et d'embauche (en pourcentage) au Canada, 1983 à 1999*

Année	Cessations d'emploi permanentes				(5) Taux d'embauche	(6) Taux de licenciement temporaire
	(1) Licenciements	(2) Démissions	(3) Autres	(4) Ensemble		
1983	7,7	5,4	6,5	19,5	..	9,6
1984	7,5	6,1	7,3	20,8	24,6	9,3
1985	7,0	7,0	7,3	21,3	26,1	8,5
1986	6,7	7,5	7,3	21,5	25,1	8,3
1987	6,4	8,7	7,3	22,4	27,3	7,8
1988	6,1	9,4	7,3	22,8	27,2	7,4
1989	5,9	9,2	7,2	22,3	25,1	7,3
1990	6,9	7,9	7,4	22,1	20,7	8,6
1991	7,2	5,8	7,1	20,2	14,5	9,5
1992	7,1	5,0	6,9	19,0	15,3	9,7
1993	6,8	4,8	6,8	18,4	17,2	9,3
1994	6,5	5,5	6,8	18,7	20,9	8,5
1995	6,5	5,4	6,8	18,6	19,1	9,0
1996	6,4	5,3	6,4	18,1	18,2	9,2
1997	6,4	6,2	6,0	18,6	25,0	8,5
1998	6,3	6,9	5,8	18,9	22,5	8,6
1999	5,7	7,3	6,0	19,1	22,6	7,8

* Emplois commandant un salaire d'au moins 500 en dollars constants de 1989.

.. indisponible pour une période de référence précise.

Source : Morissette (2004), tableau 1.

Tableau 8 : Pourcentage de salariés* occupant des emplois temporaires selon certaines caractéristiques, 1989 à 2004

Année	1989	1994	1998	2004
I. Ensemble des industries sauf les administrations publiques				
Hommes et femmes	5	7	8	9
Nouveaux salariés**	11	16	21	21
Autres salariés	3	5	3	5
II. Ensemble des industries				
Hommes et femmes	5	7	9	9
Nouveaux salariés**	12	16	22	22
Autres salariés	3	5	4	5
Emplois à plein temps	4	6	7	8
Nouveaux salariés**	9	14	19	19
Autres salariés	2	4	3	4
Emplois non syndicalisés	5	7	9	9
Nouveaux salariés**	10	15	20	20
Autres salariés	2	5	3	4
Emplois syndicalisés	5	7	8	9
Nouveaux salariés**	19	26	31	28
Autres salariés	3	5	4	6
Hommes et femmes de 25 à 34 ans	6	9	10	11
Nouveaux salariés**	10	16	19	19
Autres salariés	2	7	4	5
Hommes et femmes de 35 à 64 ans	5	6	8	9
Nouveaux salariés**	13	17	24	23
Autres salariés	3	5	3	5
Hommes	4	7	8	8
Nouveaux salariés**	12	19	21	20
Autres salariés	2	5	3	4
Femmes	6	7	10	10
Nouveaux salariés**	11	14	23	23
Autres salariés	4	5	4	6
Non-diplômés d'université	5	7	8	9
Nouveaux salariés**	11	17	22	21
Autres salariés	3	5	3	5
Diplômés d'université	7	9	9	10
Nouveaux salariés**	15	16	22	24
Autres salariés	3	7	4	5

* : sauf avis contraire, les chiffres visent les hommes et les femmes de 25 à 64 ans qui n'étudient pas à plein temps.

** : salariés comptant deux ans d'ancienneté ou moins.

Source : Morissette et Johnson (2005), tableau 12.

Tableau 9 : Mobilité ascendante des travailleurs peu rémunérés*, 1985 à 2000

I. Hommes	Âge au début de la période				
	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 à 44	45 à 50
Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre					
1985 à 1989	47,8	45,3	44,3	41,5	36,7
1986 à 1990	46,5	43,8	42,0	41,1	36,4
1995 à 1999	47,5	43,1	41,0	38,8	35,5
1996 à 2000	49,2	44,8	43,1	40,4	37,7
Banque de données administratives longitudinales					
1985 à 1989	49,1	45,4	43,8	40,5	35,7
1986 à 1990	47,2	42,5	40,3	39,0	33,1
1995 à 1999	48,8	42,2	40,8	35,7	33,8
1996 à 2000	52,9	43,9	41,4	38,1	35,0
II. Femmes					
Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre					
1985 à 1989	28,8	29,5	28,1	23,6	17,9
1986 à 1990	29,5	29,6	29,6	25,5	18,5
1995 à 1999	31,9	28,7	27,0	23,2	18,4
1996 à 2000	34,6	30,3	28,3	25,1	20,2
Banque de données administratives longitudinales					
1985 à 1989	27,2	27,1	25,7	22,9	15,7
1986 à 1990	27,1	27,1	26,1	22,7	16,7
1995 à 1999	31,0	27,8	24,6	21,3	15,0
1996 à 2000	33,7	28,8	25,5	23,7	16,7

* L'échantillon est formé des travailleurs qui gagnaient moins de 23 551 \$ (dollars de 2001) dans l'année t et qui présentaient une évolution positive de leurs gains dans l'année t+4. Ce tableau indique le pourcentage de tous les travailleurs peu rémunérés dans l'année t qui avaient échappé à ces conditions de faible rémunération dans l'année t+4.

Source : Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre; Banque de données administratives longitudinales.

Tableau 10 : Proportion de travailleurs peu rémunérés vivant dans des familles à faible revenu au Canada, 1980 à 2000

Caractéristiques	Ensemble			Hommes			Femmes		
	Année			Année			Année		
	1980	1990	2000	1980	1990	2000	1980	1990	2000
Ensemble des salariés	29,6	28,8	30,0	39,3	37,3	36,4	24,1	23,5	25,3
					%				
Scolarité									
Moins que les études secondaires	30,5	30,6	31,9	40,4	40,6	38,1	24,4	23,7	26,7
Études secondaires	25,6	24,6	27,9	32,3	31,6	33,9	22,4	20,6	23,6
Études postsecondaires	29,9	28,9	29,4	40,5	36,5	36,4	24,1	24,6	25,0
Grade universitaire	40,3	33,6	33,3	48,0	39,6	39,1	33,3	28,4	28,7
Âge									
15 à 24	27,7	27,9	27,5	29,0	28,0	27,0	26,8	27,8	28,2
25 à 34	34,0	32,7	32,9	48,9	43,0	40,1	26,2	26,1	27,7
35 à 44	31,3	29,7	33,3	57,7	46,5	45,8	20,6	21,9	26,1
45 à 54	26,6	23,9	27,4	46,6	38,2	38,2	17,8	17,2	21,0
55 à 64	28,0	24,0	24,8	36,7	30,9	30,4	22,3	19,0	20,3
Situation d'immigrant									
Immigrant récent	37,9	42,5	43,7	53,5	51,1	54,0	30,9	35,9	36,3
Immigrant à moyen terme	33,4	34,1	39,2	49,4	43,3	45,9	25,9	28,5	34,3
Immigrant à long terme	27,2	27,2	29,6	44,6	39,2	37,8	18,9	20,1	23,7
Canadien de souche	29,2	27,9	28,2	37,6	35,8	34,1	24,1	22,8	23,9
Appartenance à une minorité visible									
Appartenance	40,7	37,1	39,4	51,9	43,9	45,1	35,1	32,2	35,0
Non-appartenance	29,0	27,9	28,2	38,6	36,5	34,7	23,5	22,5	23,6
Canadien de souche, appartenance	29,8	35,7	31,3	32,5	35,3	33,2	27,8	36,0	29,3
Canadien de souche, non-appartenance	29,2	27,7	28,1	37,7	35,8	34,2	24,1	22,7	23,8
Immigrant récent, appartenance	43,5	43,0	43,7	57,2	50,0	52,5	36,7	37,5	37,3
Immigrant récent, non-appartenance	28,0	40,9	43,5	45,5	54,6	59,8	21,3	30,9	32,3
Immigrant à moyen terme, appartenance	41,2	35,6	41,5	53,6	42,0	46,9	35,5	31,2	37,5
Immigrant à moyen terme, non-appartenance	29,4	31,4	31,2	47,2	45,8	42,4	21,0	24,1	23,2
Immigrant à long terme, appartenance	33,6	30,4	34,7	40,8	40,7	40,4	29,5	23,9	30,4
Immigrant à long terme, non-appartenance	26,9	26,2	25,7	44,8	38,7	35,7	18,4	18,9	18,7

Tableau 10 : Proportion de travailleurs peu rémunérés vivant dans des familles à faible revenu au Canada, 1980-2000 (fin)

Caractéristiques	Ensemble			Hommes			Femmes		
	Année			Année			Année		
	1980	1990	2000	1980	1990	2000	1980	1990	2000
	%								
Situation de famille									
En union de droit ou de fait	22,0	20,6	21,9	47,1	38,7	35,9	12,1	12,4	13,9
Père de famille monoparentale	58,4	57,9	52,6	58,4	57,9	52,6
Mère de famille monoparentale	65,5	63,3	55,9	65,5	63,3	55,9
Personne vivant avec des parents	23,5	23,1	20,9	23,8	25,1	21,8	23,3	20,9	19,8
Personne seule	83,8	78,5	78,4	82,1	77,6	78,0	85,2	79,4	78,8
moins de 40 ans	84,7	80,1	80,0	82,7	79,4	78,5	86,4	80,8	81,9
40 ans et plus	79,1	70,5	71,8	79,5	68,2	75,7	78,6	72,9	68,5
Personne occupant seule un logement	72,7	69,6	70,0	77,5	70,6	72,4	69,5	68,7	67,5
Célibataires, vivant avec les parents	12,0	10,2	10,2	12,8	10,5	10,8	11,0	9,8	9,2
Autres									
Personne handicapée	..	35,0	34,1	..	38,5	39,9	..	31,7	29,7
Personne non handicapée	..	28,4	29,5	..	37,2	36,0	..	23,0	24,8

.. indisponible pour une période de référence précise.

... n'ayant pas lieu de figurer.

Note : L'échantillon est formé des gens de 15 à 64 ans qui n'étudiaient pas à plein temps, travaillaient principalement à plein temps, recevaient un salaire ou un traitement—mais non pas un revenu de travail indépendant—et gagnaient moins de 375 \$ par semaine (dollars de 2000) l'année précédant le recensement.

En ombrant, nous indiquons que la différence entre 1980 et 2000 n'est pas statistiquement significative au niveau de 5 %.

Source : Adaptation de Chung (2004) à l'aide des recensements de la population de 1981, 1991 et 2001.

Tableau 11 : Proportion de salariés qui sont peu rémunérés et qui vivent dans des familles à faible revenu au Canada, 1980 à 2000

Caractéristiques	Ensemble			Hommes			Femmes		
	Année			Année			Année		
	1980	1990	2000	1980	1990	2000	1980	1990	2000
Ensemble des salariés	4,6	4,9	4,9	3,5	4,2	4,4	6,3	5,8	5,5
Scolarité					%				
Moins que les études secondaires	6,5	7,8	8,4	5,0	6,6	7,2	9,4	9,7	10,5
Études secondaires	4,4	4,8	5,8	3,2	4,2	5,3	5,8	5,5	6,4
Études postsecondaires	3,4	4,0	4,0	2,6	3,2	3,3	4,7	5,1	4,7
Grade universitaire	2,0	2,0	2,2	1,7	1,8	2,1	2,5	2,2	2,2
Âge									
15 à 24	8,6	11,3	12,4	6,9	9,8	10,7	10,7	13,2	14,7
25 à 34	4,0	5,2	5,4	3,2	4,6	4,9	5,2	5,9	6,0
35 à 44	3,3	3,7	4,4	2,7	3,2	3,9	4,5	4,5	4,9
45 à 54	3,0	3,1	3,3	2,4	2,7	3,1	4,2	3,8	3,6
55 à 64	3,4	3,6	3,6	2,5	2,9	3,2	5,4	4,9	4,3
Situation d'immigrant									
Immigrant récent	8,5	12,4	12,0	6,5	11,5	11,1	11,2	13,7	13,2
Immigrant à moyen terme	4,8	6,6	8,8	3,7	5,8	8,0	6,4	7,7	9,7
Immigrant à long terme	2,9	3,4	3,7	2,3	3,1	3,5	4,0	3,9	4,0
Canadien de souche	4,6	4,7	4,5	3,6	4,0	4,0	6,4	5,7	5,1
Appartenance à une minorité visible									
Appartenance	6,9	7,5	8,4	5,2	6,8	7,7	9,2	8,4	9,1
Non-appartenance	4,4	4,6	4,4	3,4	3,9	4,0	6,1	5,6	5,0
Canadien de souche, appartenance	4,2	6,1	5,4	3,3	4,9	5,5	5,4	7,7	5,2
Canadien de souche, non-appartenance	4,6	4,7	4,5	3,6	4,0	4,0	6,4	5,7	5,1
Immigrant récent, appartenance	11,4	13,7	13,6	9,1	12,6	12,5	14,2	15,0	14,9
Immigrant récent, non-appartenance	5,0	9,6	8,1	3,6	9,1	7,8	7,1	10,3	8,7
Immigrant à moyen terme, appartenance	5,7	7,4	10,3	4,1	6,6	9,2	7,7	8,4	11,5
Immigrant à moyen terme, non-appartenance	4,3	5,4	5,3	3,6	4,7	5,2	5,6	6,5	5,3
Immigrant à long terme, appartenance	3,9	3,9	5,0	2,8	3,7	4,7	5,7	4,2	5,4
Immigrant à long terme, non-appartenance	2,9	3,3	2,9	2,3	2,9	2,8	4,0	3,9	3,0

Tableau 11 : Proportion de salariés qui sont peu rémunérés et qui vivent dans des familles à faible revenu au Canada, 1980 à 2000, (fin)

Caractéristiques	Ensemble			Hommes			Femmes		
	Année			Année			Année		
	1980	1990	2000	1980	1990	2000	1980	1990	2000
	%								
Situation de famille									
En union de droit ou de fait	2,6	2,9	2,9	2,4	2,8	3,0	3,0	3,0	2,9
Père de famille monoparentale	4,1	4,5	5,6	4,1	4,5	5,6
Mère de famille monoparentale	15,4	14,5	13,0	15,4	14,5	13,0
Personne vivant avec des parents	5,4	5,7	5,9	4,5	5,4	5,7	6,6	6,2	6,2
Personne seule	18,7	18,5	18,1	13,7	15,9	15,6	26,3	22,8	22,4
moins de 40 ans	18,9	19,8	20,2	13,5	17,0	17,4	27,0	24,4	25,2
40 ans et plus	17,9	13,6	12,3	14,8	11,4	10,2	22,6	16,9	15,4
Personne occupant seule un logement	9,1	9,2	9,4	7,4	8,0	8,9	11,0	10,7	10,2
Célibataires, vivant avec les parents	3,9	3,6	3,4	3,5	3,4	3,4	4,5	4,0	3,4
Autres									
Personne handicapée	..	8,2	6,8	..	6,9	6,0	..	10,2	7,8
Personne non handicapée	..	4,7	4,7	..	4,0	4,3	..	5,7	5,3

.. indisponible pour une période de référence précise.

... n'ayant pas lieu de figurer.

Note : L'échantillon est formé des gens de 15 à 64 ans qui n'étudiaient pas à plein temps, travaillaient principalement à plein temps et recevaient un salaire ou un traitement—mais non pas un revenu de travail indépendant—l'année précédant le recensement. Les travailleurs peu rémunérés sont les salariés à plein temps gagnant moins de 375 \$ par semaine (dollars de 2000).

En ombrant, nous indiquons que la différence entre 1980 et 2000 n'est pas statistiquement significative au niveau de 5 %.

Tableau 12 : Proportion de salariés qui sont peu rémunérés et qui vivent dans des familles à faible revenu selon l'âge, 1980 à 2000

	Ensemble			Hommes			Femmes		
	1980	1990	2000	1980	1990	2000	1980	1990	2000
	%			%			%		
I. Travailleurs de 25 à 34 ans	4,0	5,2	5,4	3,2	4,6	4,9	5,2	5,9	6,0
Études secondaires ou moins	5,3	7,2	8,1	4,2	6,5	6,9	7,0	8,2	10,2
Études postsecondaires	3,2	4,4	4,7	2,7	3,6	4,0	4,2	5,3	5,4
Grade universitaire	2,0	2,2	2,4	1,8	2,2	2,4	2,4	2,2	2,5
Immigrants récents	8,1	12,3	10,6	6,5	11,3	10,2	10,3	13,5	11,0
Immigrants à moyen terme	4,6	7,1	8,7	3,3	6,5	8,2	6,2	7,7	9,2
Immigrants à long terme	3,2	4,7	4,5	2,7	4,5	4,4	3,9	4,9	4,6
Canadiens de souche	3,8	4,8	4,9	3,1	4,3	4,4	4,9	5,5	5,5
II. Travailleurs de 35 à 54 ans	3,2	3,5	3,9	2,6	3,0	3,5	4,4	4,2	4,3
Études secondaires ou moins	4,2	4,6	5,4	3,4	4,0	4,9	5,5	5,4	6,0
Études postsecondaires	2,1	3,0	3,2	1,7	2,5	2,8	2,9	3,8	3,7
Grade universitaire	1,6	1,5	1,9	1,4	1,5	1,9	1,8	1,6	1,8
Immigrants récents	6,2	11,7	11,9	4,9	10,8	10,6	8,5	12,9	13,7
Immigrants à moyen terme	4,2	5,4	8,3	3,4	4,8	7,6	5,7	6,1	9,2
Immigrants à long terme	2,5	3,0	3,7	2,0	2,7	3,6	3,5	3,5	3,9
Canadiens de souche	3,1	3,2	3,3	2,5	2,7	2,9	4,2	3,9	3,7

Note : L'échantillon est formé des gens de 15 à 64 ans qui n'étudiaient pas à plein temps, travaillaient principalement à plein temps et recevaient un salaire ou un traitement —mais non pas un revenu de travail indépendant—l'année précédant le recensement. Les travailleurs peu rémunérés sont les salariés à plein temps gagnant moins de 375 \$ par semaine (dollars de 2000).

Source : Adaptation de Chung (2004) à l'aide des recensements de la population de 1981, 1991 et 2001.

Tableau 13 : Répartition en pourcentage des travailleurs à plein temps et de ceux d'entre eux qui sont peu rémunérés et vivent dans des familles à faible revenu, 1980 à 2000

I. Travailleurs à plein temps*

	Ensemble			Hommes			Femmes		
	1980	1990	2000	1980	1990	2000	1980	1990	2000
Moins que les études secondaires	36,2	26,1	18,7	38,1	28,3	21,0	33,1	23,2	15,7
Immigrant récent	1,8	1,9	2,5	1,7	1,9	2,5	1,9	2,0	2,5
Personne seule	3,2	3,9	3,6	2,9	3,9	3,8	3,7	3,8	3,3
Mère de famille monoparentale	1,6	2,5	3,5	0,0	0,0	0,0	4,4	5,9	8,2
Personne occupant seule un logement	6,5	7,3	8,6	5,2	6,5	8,2	8,7	8,4	9,1
Autres	50,7	58,4	63,1	52,2	59,5	64,5	48,3	56,8	61,2

II. Travailleurs à plein temps peu rémunérés et vivant dans des familles à faible revenu

Moins que les études secondaires	51,8	41,7	32,1	54,4	44,9	34,4	49,4	38,5	29,7
Immigrant récent	2,5	4,2	5,6	2,6	4,6	5,7	2,4	3,9	5,5
Personne seule	10,5	12,0	11,7	9,0	11,7	11,8	11,9	12,2	11,6
Mère de famille monoparentale	4,0	5,8	7,6	7,8	11,6	15,6
Personne occupant seule un logement	9,9	10,8	13,9	8,2	9,7	13,6	11,4	11,9	14,1
Autres	21,2	25,5	29,1	25,8	29,1	34,4	17,0	21,9	23,5

... n'ayant pas lieu de figurer.

Note : L'échantillon est formé des gens de 15 à 64 ans qui n'étudient pas à plein temps, travaillent principalement à plein temps et reçoivent un salaire ou un traitement—mais non pas un revenu de travail indépendant—l'année précédant le recensement. Les travailleurs peu rémunérés sont les salariés à plein temps gagnant moins de 375 \$ par semaine (dollars de 2000).

La somme des chiffres peut ne pas donner 100 % à cause des arrondis.

Source : Recensements de la population de 1981, 1991 et 2001.

Tableau 14 : Répartition en pourcentage des travailleurs à plein temps au Canada, 2000

Caractéristiques	Ensemble des travailleurs à plein temps	Travailleurs peu rémunérés	Travailleurs peu rémunérés vivant dans des familles à faible revenu
Hommes	56,9	42,3	51,3
Femmes	43,1	57,7	48,7
Scolarité			
Moins que les études secondaires	18,7	30,2	32,1
Études secondaires	25,6	32,5	30,2
Études postsecondaires	35,7	29,4	28,8
Université	20,0	8,0	8,8
Âge			
15 à 24 ans	8,2	22,6	20,8
25 à 34 ans	24,0	24,0	26,3
35 à 44 ans	31,4	25,1	27,9
45 à 54 ans	26,2	19,2	17,6
55 à 64 ans	10,2	9,0	7,5
Situation d'immigrant			
Immigrant récent	3,0	5,0	7,2
Immigrant à moyen terme	6,0	8,2	10,7
Immigrant à long terme	11,4	8,8	8,6
Canadien de souche	79,7	78,1	73,4
Appartenance à une minorité visible			
Appartenance	12,1	15,7	20,6
Non-appartenance	87,9	84,3	79,4
Canadien de souche, appartenance	1,5	1,6	1,6
Canadien de souche, non-appartenance	78,2	76,5	71,8
Immigrant récent, appartenance	2,1	4,0	5,8
Immigrant récent, non-appartenance	0,9	1,0	1,5
Immigrant à moyen terme, appartenance	4,2	6,4	8,8
Immigrant à moyen terme, non-appartenance	1,8	1,9	1,9
Immigrant à long terme, appartenance	4,3	3,8	4,4
Immigrant à long terme, non-appartenance	7,1	4,9	4,2
Situation de famille			
En union de droit ou de fait	68,3	56,3	41,0
Père de famille monoparentale	1,4	0,9	1,6
Mère de famille monoparentale	4,4	6,2	11,6
Personne vivant avec des parents	1,9	3,3	2,3
Personne seule	4,6	6,5	17,0
moins de 40 ans	3,4	5,2	13,9
40 ans et plus	1,2	1,3	3,1
Personne occupant seule un logement	10,6	8,7	20,4
Célibataires, vivant avec les parents	9,0	18,1	6,2
Autres			
Personne handicapée	9,1	11,1	12,6
Personne non handicapée	90,9	88,9	87,4

Source : Chung (2004).

Tableau 15 : Croissance des gains masculins et des gains des couples selon l'âge des hommes et le niveau de scolarité de leurs membres, couples de Canadiens de souche où l'homme est âgé de 25 à 54 ans, Canada, 1980 à 2000

	Niveau de scolarité des membres des couples*									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Hommes de 25 à 34 ans										
1. Gains masculins	-25,9 %	-27,5 %	-24,3 %	-15,0 %	-10,8 %	-5,2 %	-7,6 %	-3,5 %	4,0 %	4,8 %
2. Gains des couples	-15,1 %	-20,3 %	-15,1 %	-5,7 %	-1,4 %	2,7 %	3,1 %	6,6 %	6,4 %	13,9 %
Fréquence en 2000 (%) **	1,7	0,7	1,1	2,4	3,0	3,5	5,1	1,6	2,8	3,0
Hommes de 35 à 44 ans										
1. Gains masculins	-13,7 %	-26,9 %	-17,4 %	-9,2 %	-5,2 %	-12,1 %	-3,7 %	-2,3 %	0,5 %	9,5 %
2. Gains des couples	-0,5 %	-15,1 %	-1,7 %	7,1 %	9,0 %	4,2 %	9,9 %	11,7 %	7,9 %	21,8 %
Fréquence en 2000 (%) **	3,6	1,2	2,2	4,2	5,7	5,2	8,0	2,9	3,2	3,7
Hommes de 45 à 54 ans										
1. Gains masculins	-12,7 %	-24,6 %	-17,7 %	-14,5 %	1 %	-10,1 %	-6,4 %	-12,7 %	-12,8 %	-4,2 %
2. Gains des couples	1,5 %	-12,1 %	-1,2 %	3,1 %	16,2 %	6,5 %	10,1 %	1,9 %	-0,7 %	15,3 %
Fréquence en 2000 (%) **	4,3	1,2	1,9	4,1	5,5	4,0	5,8	3,2	2,2	3,3

* Les chiffres de ce tableau visent les couples hétérosexuels en union de droit ou de fait. Voici comment se définit le niveau de scolarité des membres de ces couples :

1. Homme et femme sans diplôme d'études secondaires.
2. Homme avec diplôme d'études secondaires et femme sans ce diplôme.
3. Femme avec diplôme d'études secondaires et homme sans ce diplôme.
4. Homme et femme ayant chacun le diplôme d'études secondaires.
5. Homme ayant fait des études postsecondaires sans le baccalauréat et femme ayant fait des études secondaires ou moins.
6. Femme ayant fait des études postsecondaires sans le baccalauréat et homme ayant le diplôme d'études secondaires ou moins.
7. Homme et femme ayant fait des études postsecondaires sans le baccalauréat.
8. Homme ayant un grade universitaire et femme ayant fait des études postsecondaires sans le baccalauréat ou moins.
8. Femme ayant un grade universitaire et homme ayant fait des études postsecondaires sans le baccalauréat ou moins.
10. Homme et femme ayant chacun un grade universitaire.

** : Pourcentage de tous les couples « de souche » où l'homme est âgé de 25 à 54 ans et qui appartiennent à une catégorie donnée d'âge et de scolarité en 2000.

En ombrant, nous indiquons que la *différence* de gains moyens entre 1980 et 2000 est statistiquement significative au niveau de 5 %.

Source : Morissette et Johnson (2004), tableau 3.

Bibliographie

- Akyeampong, E. 2004. « Le mouvement syndical en transition ». *L'emploi et le revenu en perspective*. 16, 3 : 43-52. N° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada.
- Aydemir, A. et M. Skuterud. 2004. « Explication de la détérioration des gains au niveau d'entrée des cohortes d'immigrants au Canada : 1966-2000 ». Direction des études analytiques, document de recherche. N° 11F0019MIF2004225 au catalogue. Ottawa°: Statistique Canada.
- Beach, C.M. et G.A. Slotsve. 1996. « Are We Becoming Two Societies? » Toronto : Institut C.D. Howe.
- Chung, L. 2004. « Travailleurs peu rémunérés : combien vivent dans des familles à faible revenu? » *L'emploi et le revenu en perspective*. 16, 4 : 25-35. N° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada.
- Danziger, S. et P. Gottschalk (réds.). 1993. *Uneven Tides: Rising Inequality in America*. New York : Russell Sage Foundation.
- Finnie, R. et A. Sweetman. 2003. « Poverty Dynamics : Empirical Evidence for Canada ». *Revue canadienne d'économique*. 36, 2 : 291-325.
- Frenette, M. et R. Morissette. 2003. « Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières Décennies ». Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2003215 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Green, D.A. et C. Worswick. 2002. « Gains des immigrants de sexe masculin au Canada : Effets de l'intégration au marché du travail et avantages de l'expérience acquise à l'étranger ». Une étude préparée pour Recherche stratégiques et statistiques, Citoyenneté et Immigration Canada.
- Heisz, A. et M. Walsh. 2002. « Évolution de la stabilité d'emploi au Canada : tendances et comparaisons avec les résultats américains ». Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2002162 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Janz, T. 2004. « Les emplois peu rémunérés et l'ascension professionnelle 1996-2001 ». Statistique Canada, Série de documents de recherche – Revenu. N° 75F0002MIF2004003 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Johnson, S. et P. Kuhn. 2004. « Increasing Male Earnings Inequality in Canada and the U.S., 1981-1997 ». *Analyse de politiques*. 30, 2: 155-175.
- Kanagarajah, Sri. 2005. *La dynamique des entreprises au Canada, 2001* ». N° 61-534-XWF au catalogue. Ottawa: Statistique Canada.

- Katz, L.F. et K.M. Murphy. 1992. « Changes in relative wages, 1963-1987: Supply and demand factors ». *Quarterly Journal of Economics*. 107, 1: 35–78.
- Maxwell, J. 2002. « Smart social policy – ‘making work pay’ ». Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.
- Mishel, L., J. Bernstein et S. Allegretto. 2005. *The State of Working America, 2004/2005*. Economic Policy Institute, Cornell University Press.
- Morissette, R. 2004. « Les taux de mise à pied permanentes ont-ils augmenté au Canada? » Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2004218 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Morissette, R. et A. Johnson. 2004. « Gains des couples très scolarisés et peu scolarisés, 1980-2000 ». Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2004230 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Morissette, R. et A. Johnson. 2005. « Les bons emplois disparaissent-ils au Canada? » Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2005239 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Morissette, R., Y. Ostrovsky et G. Picot. 2004. « Tendances des salaires relatifs des personnes très scolarisées dans une économie du savoir ». Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2004232 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Morissette, R., J. Myles et G. Picot. 1994. « Earnings Inequality and the Distribution of Working Time in Canada ». *Canadian Business Economics*. 2, 3: 3–16.
- Morissette, R., G. Schellenberg et A. Johnson. 2005. « Diverging trends in unionization ». *L'emploi et le revenu en perspective*. À venir, avril 2005.
- Morissette, R. et X. Zhang. 2001. « À faible revenu pendant plusieurs années » *L'emploi et le revenu en perspective*. 13, 2 : 25–36. No. 75-001-XPF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Morissette, R. et X. Zhang. 2005. « Escaping Low Earnings, 1983-2000 ». *L'emploi et le revenu en perspective*. À venir, avril 2005.
- Nolan, B. et I. Marx. 1999. « Low-Pay and Household Poverty ». Dans *Labour Market Inequalities: Problems and Policies of Low-wage Employment in International Perspective*. M. Gregory, W. Salverda et S. Bazen (réds.). New York : Oxford University Press. p. 100 à 119.
- Picot, G. 2004. « The Deteriorating Economic Welfare of Canadian Immigrants ». *Canadian Journal of Urban Research*. 13, 1 : 25–45.

- Picot, G. et A. Heisz. 2000. « The Performance of the 1990s Labour Market ». *Analyse de politiques*. 26, Supplement 1 : 7–25.
- Picot, G., A. Heisz et A. Nakamura. 2001. « Durée d'occupation des emplois, mobilité des travailleurs et marché du travail des jeunes dans les années 1990 ». Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2001155 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Picot, G. et F. Hou. 2003. « La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada ». Statistique Canada, Direction des études analytiques, document de recherche. N° 11F0019MIF2003198 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Picot, G. et Z. Lin. 1997. « Les Canadiens sont-ils plus susceptibles de perdre leur emploi au cours des années 1990? » Statistique Canada, Direction des études analytiques, document de recherche. N° 11F0019MIF1997096 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDCC). 2004. « Groupes à risqué d'exclusion sociale ». Série de documents préparées pour RHDCC (Michael Hatfield) par Data Probe Ltd.
- Rifkin, J. 1995. *The End of Work : The Decline of the Global Labor Force and the Dawn of the Post-Market Era*. New York : Tarcher/Putnam.
- Vosko, L.F., N. Zukewich et C. Cranford. 2003. « Le travail précaire : une nouvelle typologie de l'emploi ». *L'emploi et le revenu en perspective*. 15, 4 : 40–51. N° 75-001-XPf au catalogue de Statistique Canada.